

**Enquête : ES 2012**  
**Les établissements et services  
pour enfants et adolescents  
en difficulté sociale en Bretagne**



# SOMMAIRE

<b>L'enquête ES 2012</b> .....	5
Localisation des établissements .....	6
<b>Pouponnières</b>	
Activité.....	11
Personnel .....	14
Enfants et adolescents accueillis au 15/12/2012 .....	20
Enfants et adolescents sortis en 2012 .....	25
<b>Foyers de l'enfance</b>	
Activité.....	28
Personnel .....	31
Enfants et adolescents accueillis au 15/12/2012 .....	37
Enfants et adolescents sortis en 2012 .....	42
<b>Maisons d'enfants à caractère social</b>	
Activité.....	45
Personnel .....	48
Enfants et adolescents accueillis au 15/12/2012 .....	54
Enfants et adolescents sortis en 2012 .....	59
<b>Lieux de vie et d'accueil</b>	
Activité.....	62
Personnel .....	65
Enfants et adolescents accueillis au 15/12/2012 .....	71
Enfants et adolescents sortis en 2012 .....	76
<b>Clubs équipe prévention et services d'AEMO / AED</b> .....	79
<b>Les centres d'hébergement</b> .....	83



## L'ENQUETE ETABLISSEMENTS SOCIAUX

### Historique des enquêtes ES

Deux enquêtes « Établissements et services » sont réalisées par la DREES. Elles visent à fournir une description exhaustive de l'activité, du personnel et de la clientèle des établissements et services sociaux et médico-sociaux hébergeant des adultes et des enfants handicapés d'une part, en difficulté sociale d'autre part.

Les deux volets de l'enquête ES (handicap et difficulté sociale) ont été lancés pour la première fois conjointement en 1982. Renouvelée en 1983, l'enquête a été ensuite bisannuelle jusqu'en 1997. Les informations portant sur l'activité et le personnel étaient collectées tous les deux ans, les informations portant sur la clientèle l'étaient alternativement sur le champ handicap ou difficulté sociale, soit tous les quatre ans pour un volet donné. La dernière enquête conjointe, en 1997, concernait le champ difficulté sociale.

Les deux volets ont été ensuite dissociés. Une première enquête ES Handicap a été conduite en 2001, suivie d'une enquête ES Difficulté sociale en 2004. Depuis, les deux enquêtes ES sont menées alternativement sur un rythme quadriennal pour chacune. Les données présentées dans ce document de travail sont issues de l'enquête ES Difficulté sociale 2012, collectées en 2013.

### ES 2012 - Champ de l'enquête

L'enquête ES 2012 porte sur les établissements et services hébergeant des enfants et des adultes en difficulté sociale. Elle couvre la France entière, y compris les départements d'outre-mer (DOM).

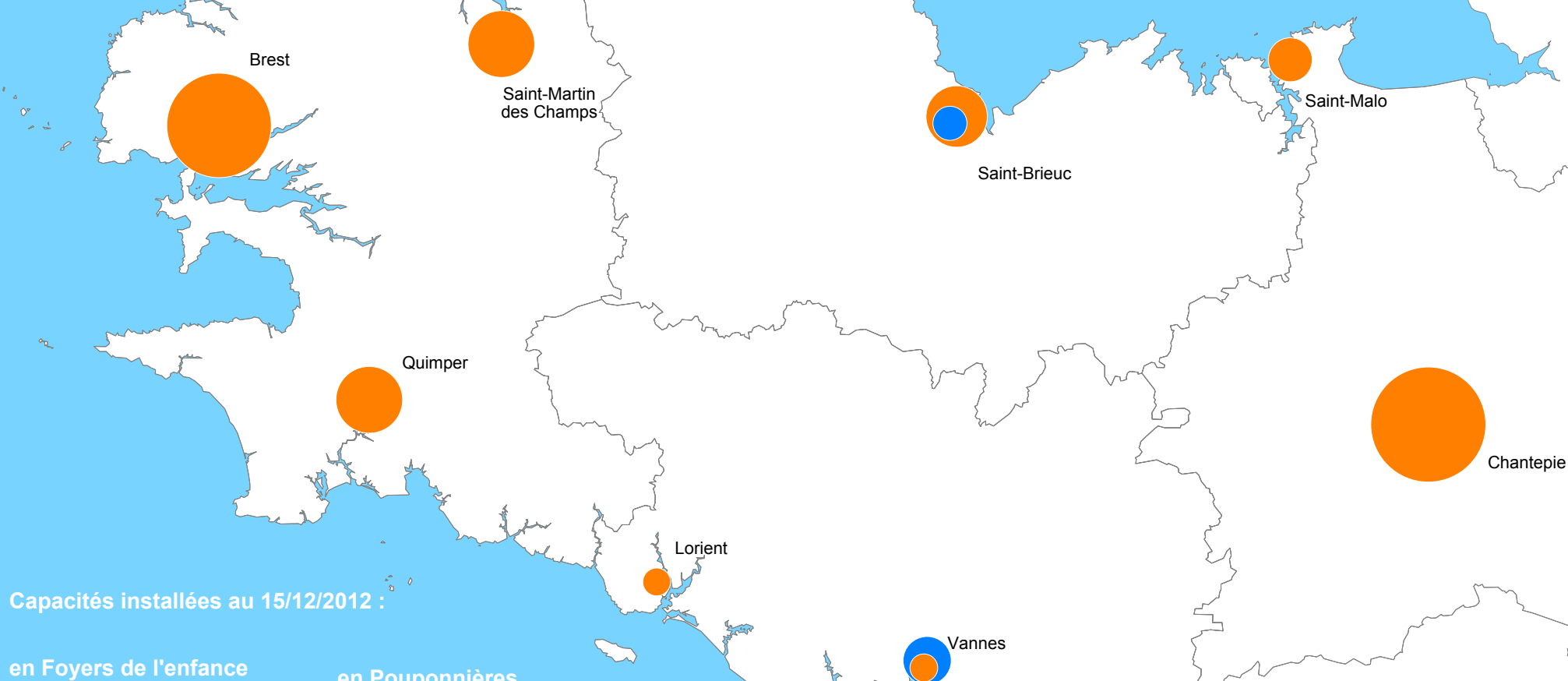
Ce document de travail porte sur la partie enfants et adolescents. Les établissements enquêtés sont les pouponnières, les foyers de l'enfance, les maisons d'enfants à caractère social et les lieux de vie et d'accueil. Les centres maternels sont décrits dans l'Info Statistique - Dossier n°25 relatif aux établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale.

Concernant les établissements pour enfants et adolescents en difficulté sociale, l'enquête ES 2012 fournit :

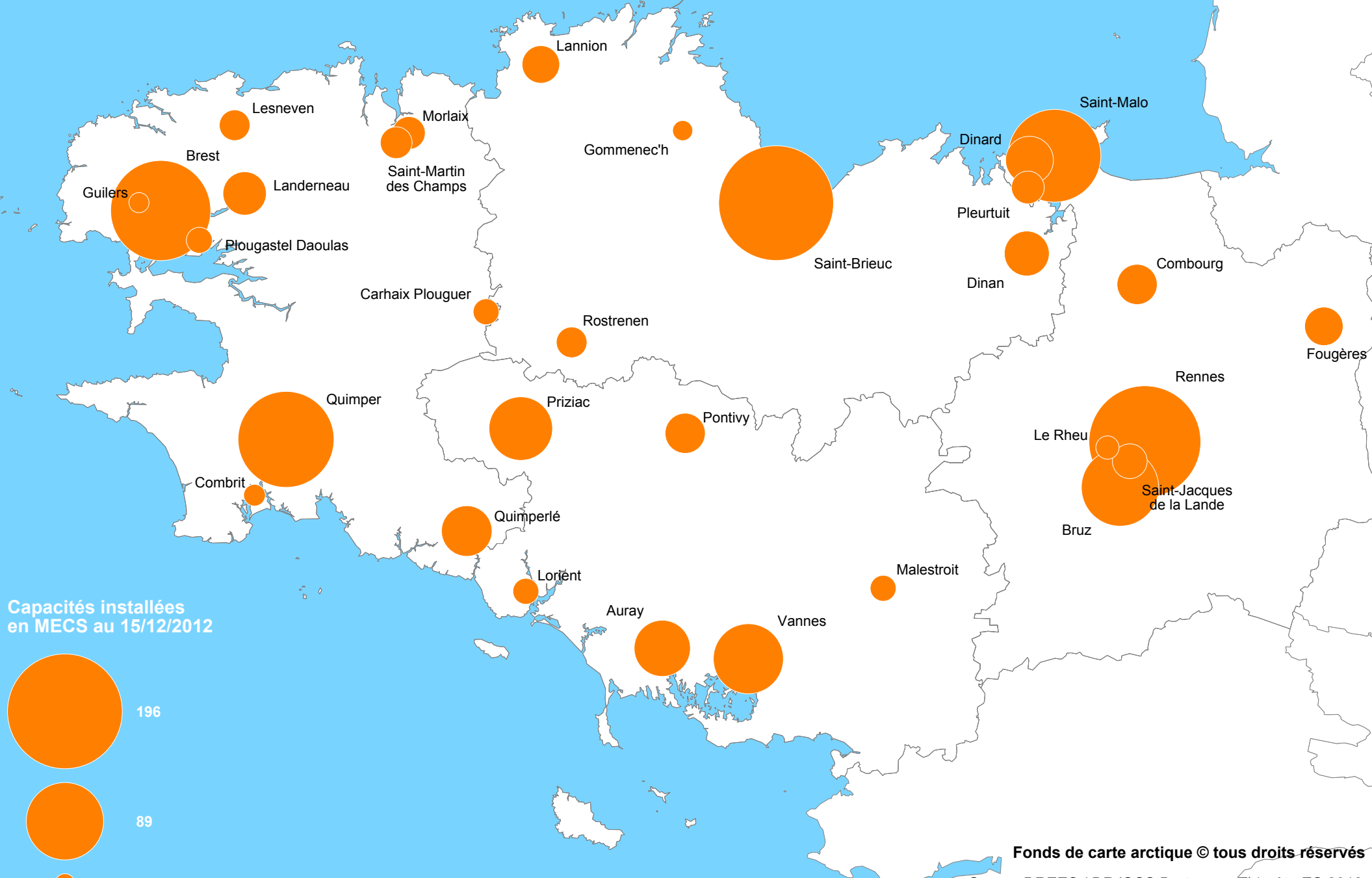
- ⇒ un inventaire des établissements et services sociaux au 15 décembre 2012 et de leur capacité d'accueil ;
- ⇒ une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services au 31 décembre 2012 (sexe, âge, statut, fonction...) ;
- ⇒ une description des personnes présentes au 15 décembre 2012, (sexe, âge, type d'hébergement, ancienneté, type de mesure, résidence antérieure, occupation, scolarité...) ;
- ⇒ une description des personnes sorties au cours de l'année 2012, hors hébergement d'urgence (sexe, âge, type d'hébergement, durée du séjour, type de mesure, résidence à la sortie...) ;

Par ailleurs, l'enquête ES 2012 couvre les services AEMO et AED. Les données collectées auprès de ces services sont cependant plus restreintes, notamment les données portant sur le personnel et la clientèle qui ne sont pas renseignées au niveau individuel.

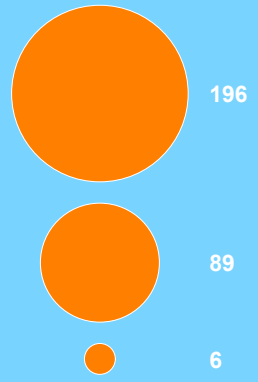
# ES 2012 - Localisation des Pouponnières et des Foyers de l'enfance



# ES 2012 - Localisation des Maisons d'enfants à caractère social

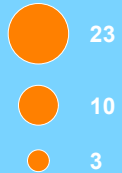


Capacités installées en MECS au 15/12/2012



# ES 2012 - Localisation des Lieux de vie et d'accueil

Capacités installées  
en Lieux de vie  
au 15/12/2012





# ES 2012 - Localisation des Clubs équipe prévention et services d'AEMO / AED



● Clubs équipe prévention

▲ Services d'AEMO / AED



# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES POUPONNIERES

### ACTIVITE

Département	Nombre de structures	Capacités installées totales	en %	Nombre de structures répondantes
Côtes-d'Armor	1	18	42.86%	1
Finistère	0	0	0.00%	0
Ille-et-Vilaine	0	0	0.00%	0
Morbihan	1	24	57.14%	1
<b>Ensemble</b>	<b>2</b>	<b>42</b>	<b>100.00%</b>	<b>2</b>

### Répartition des établissements par statut juridique au 15/12/2012

Statut juridique	Nombre de structures	en %
Département	0	0.00%
Etablissement public communal d'hospitalisation	0	0.00%
Centre communal d'action sociale	0	0.00%
Etablissement social départemental	2	100.00%
Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	0	0.00%
Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	0	0.00%
Autre association, fondation et congrégation	0	0.00%
Inconnu	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>2</b>	<b>100.00%</b>

### Description générale de l'activité au 15/12/2012

Département	Nombre de structures	Capacités installées totales	Effectif présents	Journées réalisées en 2012	Jours d'ouverture	Coefficient d'occupation
Côtes-d'Armor	1	18	18	5 490	366	83.33%
Finistère	0	-	-	-	-	-
Ille-et-Vilaine	0	-	-	-	-	-
Morbihan	1	24	15	5 116	366	58.24%
<b>Ensemble</b>	<b>2</b>	<b>42</b>	<b>33</b>	<b>10 606</b>	<b>366</b>	<b>69.00%</b>

### Descriptions des places installées au 15/12/2012

Type de place	Capacités installées totales	Effectif présents	Journées réalisées en 2012	Jours d'ouverture	Entrées	Sorties
<b>Ensemble des places</b>	<b>42</b>	<b>33</b>	<b>10 606</b>	<b>366</b>	<b>108</b>	<b>99</b>
dont internat collectif	0	-	-	-	-	-
dont hébergement éclaté	0	-	-	-	-	-
dont assistant familial	24	15	5 116	366	63	64
dont accueil mère-enfant	0	-	-	-	-	-
dont pouponnière	18	18	5 490	366	45	35
dont lieu de vie et d'accueil	0	-	-	-	-	-
dont autre type d'hébergement	0	-	-	-	-	-

### Séjour

Effectifs présents	Entrées	Sorties	Taux de rotation	Durée moyenne de séjour
42	108	99	257.14%	3 mois et 16 jours

## Accueil de jour

	Nombre de structures déclarées	en %	Nombre de personnes prises en charge	Nombre de places
Oui	0	0.00%	-	-
Non	2	100.00%	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>2</b>	<b>100.00%</b>	-	-
Non réponse	0			

## Autorisation / Habilitation de l'établissement

Type d'habilitation	Nombre de structures déclarées	en %
Président du Conseil général	2	100.00%
Président du Conseil général et préfet de département	0	0.00%
Ministère de la Justice :	0	0.00%
<i>au titre de l'ordonnance de 1945 (enfance délinquante)</i>	0	0.00%
<i>au titre de l'article 375 du Code civil</i>	0	0.00%
Sécurité Sociale	0	0.00%

## Projet d'établissement

Type de public	Spécialisé dans ce public		Exclusion de ce public	
	Nb de structures déclarées	en %	Nb de structures déclarées	en %
Jeunes en échec scolaire, déscolarisés	0	0.00%	0	0.00%
Jeunes ayant des difficultés psychologiques importantes	0	0.00%	0	0.00%
Jeunes ayant des troubles du comportement grave (dont délinquance)	0	0.00%	0	0.00%
Jeunes en difficultés multiples*	0	0.00%	0	0.00%
Fratries	0	0.00%	0	0.00%
Mineurs étrangers isolés	0	0.00%	0	0.00%
Femmes enceintes ou mères accompagnées d'un enfant de - de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%

\* pauvreté environnement familial complexe, parfois violent ou sujet à des maladies mentales et succession de "malheurs" (décès, maladie des proches etc.)

## Description de l'hébergement

Critères de répartition	Nb de structures déclarées	en %
Âge	1	50.00%
Sexe	0	0.00%
Fratries	1	50.00%
Durée du placement	0	0.00%
Projet pédagogique	0	0.00%
Civil / Pénal	0	0.00%
Aucun	0	0.00%

### Caractéristiques de l'hébergement éclaté

Public accueilli	Nb de structures	Nb de lieux	Nb de places
Uniquement des garçons	0	0	0
Uniquement des filles	0	0	0
Public mixte	1	14	24
<b>Ensemble</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>24</b>

Limites d'âge prévues	Nb de structures	Nb de lieux	Nb de places
Minimum			
- de 7 ans	1	14	24
7 - 11 ans	0	0	0
12 - 15 ans	0	0	0
16 ans et +	0	0	0
<b>Sous-ensemble</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>24</b>
Maximum			
- de 18 ans	1	14	24
18 ans	0	0	0
+ de 18 ans	0	0	0
<b>Sous-ensemble</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>24</b>

Modalité d'hébergement ou de logement	Nombre	en %
Nombre de chambres indépendantes	0	0.00%
Nombre de studios	0	0.00%
Nombre d'appartements (hors studio)	14	100.00%
Nombre de chambres d'hôtel	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>14</b>	<b>100.00%</b>

### Caractéristiques de l'hébergement regroupé

Public accueilli	Nb de structures*	Nb de lieux	Nb de places
Uniquement des garçons	0	0	0
Uniquement des filles	0	0	0
Public mixte	1	1	12
<b>Ensemble</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>12</b>

\* plusieurs réponses possibles

Limites d'âge prévues	Nb de structures*	Nb de lieux	Nb de places
Minimum			
- de 7 ans	1	1	12
7 - 11 ans	0	0	0
12 - 15 ans	0	0	0
16 ans et +	0	0	0
<b>Sous-ensemble</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>12</b>
Maximum			
- de 18 ans	1	1	12
18 ans	0	0	0
+ de 18 ans	0	0	0
<b>Sous-ensemble</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>12</b>

\* plusieurs réponses possibles

Modalité d'hébergement ou de logement	Nombre	en %
Nombre de chambres à 1 lit	0	0.00%
Nombre de chambres à 2 lits	6	100.00%
Nombre de chambres à 3 lits	0	0.00%
Nombre de chambres à 4 lits ou plus	0	0.00%
Nombre de studios ou d'appartements	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>6</b>	<b>100.00%</b>

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES POUPONNIERES

### PERSONNEL

#### Bénévolat

Recours au bénévolat	Nombre de structures déclarées	en %	Nb de bénévoles en décembre
Oui	0	0.00%	-
Non	2	28.57%	

#### Description de l'emploi bénévole

Type d'emploi	Nombre de structures déclarées	en %
Administration, gestion, logistique	-	
Accueil (du public, de jour...)	-	
Education (soutien scolaire, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, formation...)	-	
Restauration (aide aux repas, distribution alimentaire, restaurant social...)	-	
Activités relatives à l'hébergement (en hébergement d'urgence, d'insertion...)	-	
Accompagnements, visites, suivi social (y compris parrainage)	-	
Justice (accès aux droits, service juridique...)	-	
Animation, culture, loisir, sport, camp d'été	-	
Divers (insertion par l'activité économique, gestion, santé...)	-	

#### Volume d'intervention de l'emploi bénévole

Type d'emploi	Très importante	Assez importante	Peu importante	Marginale	Aucune
Administration, gestion, logistique	-	-	-	-	2
Accueil (du public, de jour...)	-	-	-	-	2
Education (soutien scolaire, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, formation...)	-	-	-	-	2
Restauration (aide aux repas, distribution alimentaire, restaurant social...)	-	-	-	-	2
Activités relatives à l'hébergement (en hébergement d'urgence, d'insertion...)	-	-	-	-	2
Accompagnements, visites, suivi social (y compris parrainage)	-	-	-	-	2
Justice (accès aux droits, service juridique...)	-	-	-	-	2
Animation, culture, loisir, sport, camp d'été	-	-	-	-	2
Divers (insertion par l'activité économique, gestion, santé...)	-	-	-	-	2

## Description générale du personnel

Fonction principale exercée	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		TOTAL	
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Equivalent temps plein	Nombre de personnes	Equivalent temps plein
<b>I. PERSONNEL DE DIRECTION</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0.25</b>	<b>2</b>	<b>0.25</b>
Directeur ou responsable de l'établissement	0	0	0.00	0	0.00
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	0	0	0.00	0	0.00
Agent administratif ou personnel de bureau	0	2	0.25	2	0.25
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	0	0	0.00	0	0.00
<b>II. PERSONNEL DES SERVICES GÉNÉRAUX</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>4</b>	<b>4.00</b>
Agent de service général (agent de buanderie, cuisine ...)	2	0	0.00	2	2.00
Ouvrier professionnel	1	0	0.00	1	1.00
Surveillant de nuit	0	0	0.00	0	0.00
Maître de maison	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel des services généraux	1	0	0.00	1	1.00
<b>III. PERSONNEL D'ENCADREMENT</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0.80</b>	<b>1</b>	<b>0.80</b>
Chef de service généraux, documentation, informatique	0	0	0.00	0	0.00
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Conseiller en économie sociale et familiale (encadrement)	0	0	0.00	0	0.00
Chef de service éducatif ou cadre socio-éducatif	0	1	0.80	1	0.80
Autre cadre de service pédagogique et social	0	0	0.00	0	0.00
Cadre infirmier DE et autorisé ou puéricultrice (encadrement)	0	0	0.00	0	0.00
Cadre infirmier psychiatrique	0	0	0.00	0	0.00
Autre cadre de service paramédical	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
<b>IV. PERSONNEL ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET SOCIAL</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>1.40</b>	<b>19</b>	<b>18.40</b>
<b>Enseignement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>
Educateur scolaire	0	0	0.00	0	0.00
Instituteur spécialisé ou professeur des écoles spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
Instituteur ou professeur des écoles	0	0	0.00	0	0.00
Enseignant du second degré - Enseignement général	0	0	0.00	0	0.00
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0	0	0.00	0	0.00
Moniteur EPS ou éducateur sportif	0	0	0.00	0	0.00
Maître auxiliaire ou enseignant contractuel	0	0	0.00	0	0.00
<b>Travail</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>
Educateur technique spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
Educateur technique	0	0	0.00	0	0.00
Moniteur d'atelier	0	0	0.00	0	0.00
Professeur technique de l'enseignement professionnel	0	0	0.00	0	0.00
<b>Éducation spécialisée</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1.40</b>	<b>4</b>	<b>3.40</b>
Educateur spécialisé y compris éducateur de la PJJ	1	0	0.00	1	1.00
Moniteur éducateur	0	0	0.00	0	0.00
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	1	2	1.40	3	2.40
Aide-médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
<b>Accompagnement familial, juridique et autre</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>15</b>	<b>15.00</b>
Assistant familial ou maternel	15	0	0.00	15	15.00
Educateur familial	0	0	0.00	0	0.00
Hôte de pension de famille	0	0	0.00	0	0.00
Assistant de service social	0	0	0.00	0	0.00
Moniteur d'enseignement ménager	0	0	0.00	0	0.00
Conseiller en économie sociale et familiale	0	0	0.00	0	0.00
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0	0	0.00	0	0.00
Animateur social	0	0	0.00	0	0.00
Médiateur social	0	0	0.00	0	0.00
Juriste	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	0	0	0.00	0	0.00

## Description générale du personnel (suite)

Fonction principale exercée	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		TOTAL	
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Equivalent temps plein	Nombre de personnes	Equivalent temps plein
<b>V. PERSONNEL MÉDICAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>
Psychiatre	0	0	0.00	0	0.00
Pédiatre	0	0	0.00	0	0.00
Autre médecin spécialiste	0	0	0.00	0	0.00
Médecin généraliste	0	0	0.00	0	0.00
<b>VI. PSYCHOLOGUE ET PERSONNEL PARAMÉDICAL</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>3.30</b>	<b>20</b>	<b>19.30</b>
Psychologue	0	1	0.80	1	0.80
Infirmier DE et autorisé	0	0	0.00	0	0.00
Infirmier psychiatrique	0	0	0.00	0	0.00
Puéricultrice	2	1	0.90	3	2.90
Aide-soignant	14	2	1.60	16	15.60
Auxiliaire de puériculture	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel paramédical	0	0	0.00	0	0.00
<b>VII. CANDIDAT-ÉLÈVE SÉLECTIONNÉ AUX EMPLOIS ÉDUCATIFS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>
En attente de formation d'éducateur spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
En attente de formation de moniteur éducateur	0	0	0.00	0	0.00
En attente de formation d'aide médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
En formation d'éducateur spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
En formation de moniteur éducateur	0	0	0.00	0	0.00
En formation d'aide médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0	0	0.00	0	0.00
<b>ENSEMBLE</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>5.75</b>	<b>46</b>	<b>42.75</b>
Inconnue	0	0		0	0.00

## Taux d'encadrement

Fonction principale exercée	Equivalent temps plein	Taux encadrement
Personnel de direction	0.25	0.60%
Personnel des services généraux	4.00	9.52%
Personnel d'encadrement	0.80	1.90%
Personnel éducatif, pédagogique et social	18.40	43.81%
<i>Enseignement</i>	0.00	0.00%
<i>Travail</i>	0.00	0.00%
<i>Éducation spécialisée</i>	3.40	8.10%
<i>Accompagnement familial, juridique et autre</i>	15.00	35.71%
Personnel médical	0.00	0.00%
Psychologue et personnel paramédical	19.30	45.95%
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	0.00	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>42.75</b>	<b>101.79%</b>



### Répartition du personnel selon la fonction publique ou la convention

Fonction publique ou conventions	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
<b>I. FONCTION PUBLIQUE</b>				
Fonction publique hospitalière (Titre IV)	46	100.00%	42.75	100.00%
Fonction publique territoriale (Titre III)	0	0.00%	0.00	0.00%
Fonction publique d'Etat (Titre II)	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>II. CONVENTIONS COLLECTIVES</b>				
Convention collective nationale de 1951	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective nationale de 1965	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective nationale de 1966	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective de l'Union des caisses nationales de Sécurité Sociale (UCANSS)	0	0.00%	0.00	0.00%
Accords spécifiques CHRS du SYNEAS	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention Croix-Rouge	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective unique	0	0.00%	0.00	0.00%
Autre convention collective	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>III. AUTRE PERSONNEL</b>				
Accord établissement	0	0.00%	0.00	0.00%
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0	0.00%	0.00	0.00%
Congréganistes non salariés	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>46</b>	<b>100.00%</b>	<b>42.75</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

### Répartition du personnel selon le statut ou le type de contrat

Statut ou type de contrat	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
<b>I. FONCTION PUBLIQUE</b>				
Titulaire	18	39.13%	15.15	35.44%
Fonctionnaire stagiaire ou fonctionnaire-élève	4	8.70%	3.60	8.42%
Agent non-titulaire (contractuel, vacataire, auxiliaire)	24	52.17%	24.00	56.14%
<b>II. CONVENTIONS COLLECTIVES OU AUTRES</b>				
<b>ACCORDS (hors emplois aidés)</b>				
CDI (hors emplois aidés)	0	0.00%	0.00	0.00%
CDD (hors emplois aidés)	0	0.00%	0.00	0.00%
Intérim	0	0.00%	0.00	0.00%
Vacation ou honoraires	0	0.00%	0.00	0.00%
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>III. CONTRATS AIDÉS</b>				
Contrat d'avenir unique d'insertion	0	0.00%	0.00	0.00%
Autre contrat aidé (y compris contrat emploi consolidé)	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>46</b>	<b>100.00%</b>	<b>42.75</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

### Répartition du personnel selon le sexe

Sexe	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
Hommes	2	4.35%	1.05	2.46%
Femmes	44	95.65%	41.70	97.54%
<b>Ensemble</b>	<b>46</b>	<b>100.00%</b>	<b>42.75</b>	<b>100.00%</b>

### Description du personnel selon l'âge

Âge	Hommes	Femmes	Ensemble
Minimum	27.00	21.00	21.00
1er Quartile	27.00	32.00	32.00
Médiane	33.50	46.50	45.50
3ème quartile	40.00	53.00	53.00
Maximum	40.00	57.00	57.00
Moyenne	33.50	43.41	42.98

### Répartition du personnel selon la tranche d'âge

Sexe	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
- de 20 ans	0	0.00%	0.00	0.00%
20/24 ans	3	6.52%	3.00	7.02%
25/29 ans	6	13.04%	4.85	11.35%
30/34 ans	4	8.70%	4.00	9.36%
35/39 ans	3	6.52%	2.80	6.55%
40/44 ans	6	13.04%	5.20	12.16%
45/49 ans	7	15.22%	6.60	15.44%
50/54 ans	9	19.57%	8.70	20.35%
55/59 ans	8	17.39%	7.60	17.78%
60/64 ans	0	0.00%	0.00	0.00%
65 ans et +	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>46</b>	<b>100.00%</b>	<b>42.75</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

### Description du personnel l'ancienneté (en années)

Ancienneté	Hommes	Femmes	Ensemble
Minimum	< 1.00	< 1.00	< 1 an
1er Quartile	< 1.00	1.00	1 an
Médiane	3.00	4.00	4 ans
3ème quartile	6.00	12.00	11 ans
Maximum	6.00	37.00	37 ans
Moyenne	3.00	9.02	8a et 9m

### Diplômes ou corps statutaire des directeurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale)	0	0.00%
D3S ou DESSMS (Corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux- uniquement personnels de la fonction publique)	0	0.00%
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	0	0.00%
DEIS (diplôme d'Etat d'ingénierie sociale) ou DSTS (diplôme supérieur en travail social)	0	0.00%
Autre diplôme de niveau I (supérieur à la maîtrise / master 1)	1	100.00%
Autre diplôme de niveau II (licence ou maîtrise /licence 3 ou master 1)	0	0.00%
Diplôme de niveau III (DUT, BTS, DEUG, DEUST / licence 2)	0	0.00%
Diplôme de niveau IV ou V (baccalauréat ou inférieur)	0	0.00%
Aucun diplôme	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>1</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

### Diplômes ou corps statutaire des éducateurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	1	25.00%
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	3	75.00%
Diplôme d'État de moniteur éducateur	0	0.00%
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique	0	0.00%
Autre diplôme relatif à l'intervention sociale	0	0.00%
Aucun diplôme relatif à l'intervention sociale	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>4</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

### Diplômes ou corps statutaire des animateurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
DEJEPS ou DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)	-	
DUT carrière sociale option 'animation sociale et socio-culturelle'	-	
BPJEPS ou BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	-	
Autre diplôme ou brevet relatif à l'animation	-	
Aucun diplôme ou brevet relatif à l'animation	-	
<b>Ensemble</b>	<b>-</b>	
Non réponse	-	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES POUPONNIERES A CARACTERE SOCIAL

ENFANTS ACCUEILLIS AU 15/12/2012

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Internat collectif	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Hébergement éclaté : chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Hébergement éclaté hors chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Assistant familial	7	43.75%	8	47.06%	15	45.45%
Pouponnière	9	56.25%	9	52.94%	18	54.55%
Lieu de vie et d'accueil	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>16</b>	<b>100.00%</b>	<b>17</b>	<b>100.00%</b>	<b>33</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le sexe

Sexe	en effectif	en %
Garçons	16	48.48%
Filles	17	51.52%
<b>Ensemble</b>	<b>33</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon la tranche d'âge

Tranches d'âge	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
- de 5 ans	14	87.50%	16	94.12%	30	90.91%
5/9 ans	2	12.50%	1	5.88%	3	9.09%
10/14 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
15/19 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
20 ans et +	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>16</b>	<b>100.00%</b>	<b>17</b>	<b>100.00%</b>	<b>33</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	<1.00	<1.00	- d'1 an
1er quartile	<1.00	<1.00	- d'1 an
Médiane	2.00	1.00	1 an
3ème quartile	3.00	2.00	3 ans
Maximum	8.00	6.00	8 ans
Moyenne	2.25	1.24	1 an et 9 mois

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le département de domicile

Département	en effectif	en %
Département d'accueil	32	96.97%
Autre département breton	1	3.03%
Autre département métropolitain	0	0.00%
Territoires d'Outre-Mer	0	0.00%
Etranger	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>33</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

## Ancienneté des enfants et adolescents présents au 15/12/2012

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	38.00	8.00	<b>8 jours</b>
1er quartile	53.50	38.00	<b>38 jours</b>
Médiane	69.00	99.00	<b>2m et 8j</b>
3ème quartile	176.00	161.00	<b>5m et 9j</b>
Maximum	312.00	496.00	<b>1 an et 4m</b>
Moyenne	112.75	119.18	<b>3m et 25j</b>

## Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type de mesure antérieure

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	0	0.00%	1	11.11%	1	5.56%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	3	33.33%	0	0.00%	3	16.67%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	0	0.00%	2	22.22%	2	11.11%
AED (action éducative à domicile)	2	22.22%	2	22.22%	4	22.22%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre mesure	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Aucune mesure	4	44.44%	4	44.44%	8	44.44%
<b>Ensemble</b>	<b>9</b>	<b>100.00%</b>	<b>9</b>	<b>100.00%</b>	<b>18</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	7		8		15	

**Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le lieu de résidence antérieur**

Lieu de résidence	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Chez les parents	9	56.25%	13	76.47%	22	68.75%
Chez de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Dans un logement personnel hors logement accompagné	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En logement accompagné (FJT, résidence sociale...)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence), hébergement de fortune (baraque, squat), hébergement mobile (caravane, péniche), à la rue	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Etablissement de placement relevant du civil (MECS, Foyer de l'enfance...)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Etablissement de placement relevant du pénal (centre éducatif fermé ou renforcé, établissement de placement éducatif)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Chez un assistant familial	1	6.25%	0	0.00%	1	3.13%
En établissement médico-social	1		0			
En établissement hospitalier	5	31.25%	3	17.65%	8	25.00%
En internat scolaire	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	0	0.00%	1	5.88%	1	3.13%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>16</b>	<b>100.00%</b>	<b>17</b>	<b>100.00%</b>	<b>32</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

**Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type de mesure principale**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	3	18.75%	1	5.88%	4	12.12%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	2	12.50%	3	17.65%	5	15.15%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	11	68.75%	12	70.59%	23	69.70%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AED (action éducative à domicile)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	0	0.00%	1	5.88%	1	3.03%
Autre mesure	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Aucune mesure	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>16</b>	<b>100.00%</b>	<b>17</b>	<b>100.00%</b>	<b>33</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon l'existence d'une action éducative

Action éducative	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Non	9	56.25%	9	52.94%	18	54.55%
AEMO	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AED	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>9</b>	<b>56.25%</b>	<b>9</b>	<b>52.94%</b>	<b>18</b>	<b>54.55%</b>
Non réponse	7		8		15	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type d'accueil

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Hébergement complet	16	100.00%	17	100.00%	33	100.00%
Accueil séquentiel ou modulable : alternance des temps de présence dans la structure et au domicile	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil diversifié : alternance des temps de présence dans différentes structures	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>16</b>	<b>100.00%</b>	<b>17</b>	<b>100.00%</b>	<b>33</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon la principale occupation en journée

Principale occupation	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Etablissement de l'Éducation nationale (public ou privé sous contrat) hors EREA	5	31.25%	3	17.65%	8	24.24%
Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Etablissement scolaire du ministère de l'Agriculture	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Centre de formation d'apprentis (CFA)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Etablissement médico-social, social ou médical	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Etablissement lui-même	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Par correspondance (avec ou sans soutien de la structure)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre lieu de scolarité	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En formation ou en stage	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En emploi (contrat aidé ou non)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
À la recherche d'un emploi	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre non scolarisé	11	68.75%	14	82.35%	25	75.76%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>16</b>	<b>100.00%</b>	<b>17</b>	<b>100.00%</b>	<b>33</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents scolarisés présents au 15/12/2012 selon la classe suivie

Classe suivie	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Classe de l'enseignement pré-élémentaire	3	60.00%	2	66.67%	5	62.50%
Classe de l'enseignement élémentaire	2	40.00%	1	33.33%	3	37.50%
Classe d'inclusion scolaire (CLIS), d'adaptation (CLAD), d'initiation (CLIN) ou autre classe du premier degré	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Premier cycle (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
SEGPA	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Second cycle général et technologique (2nde, 1ère générale et 1ère d'adaptation, terminale, BT, BTA...)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Préparation au CAP, CAPA, BEP ou BEPA en 1, 2 ou 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Préparation au bac professionnel (en 1, 2 ou 3 ans) ou au BMA	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre classe (ULIS, classe-relais, atelier-relais, DIMA...)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Classe d'enseignement supérieur (BTS, IUT, université...)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre classe	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>5</b>	<b>100.00%</b>	<b>3</b>	<b>100.00%</b>	<b>8</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	11		14		25	

Répartition des enfants et adolescents scolarisés présents au 15/12/2012 selon l'assiduité

Assiduité	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Fréquentation effective	5	100.00%	3	100.00%	8	100.00%
Situation d'absentéisme	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Rupture scolaire	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>100.00%</b>	<b>3</b>	<b>100.00%</b>	<b>8</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	11		14		25	



# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES POUPONNIERES

### SORTIES ENFANTS EN 2012

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Internat collectif	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Hébergement écalté : chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Hébergement éclaté hors chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Assistant familial	35	63.64%	29	65.91%	64	64.65%
Pouponnière	20	36.36%	15	34.09%	35	35.35%
Lieu de vie et d'accueil	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>55</b>	<b>100.00%</b>	<b>44</b>	<b>100.00%</b>	<b>99</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le sexe

Sexe	en effectif	en %
Garçons	55	55.56%
Filles	44	44.44%
<b>Ensemble</b>	<b>99</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon la tranche d'âge

Tranches d'âge	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
- de 5 ans	41	74.55%	31	70.45%	72	72.73%
5/9 ans	9	16.36%	11	25.00%	20	20.20%
10/14 ans	5	9.09%	2	4.55%	7	7.07%
15/19 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
20 ans et +	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>55</b>	<b>100.00%</b>	<b>44</b>	<b>100.00%</b>	<b>99</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	<1.00	<1.00	- d'1 an
1er quartile	1.00	0.00	1 an
Médiane	3.00	2.00	2 ans
3ème quartile	5.00	6.00	5 ans
Maximum	13.00	12.00	13 ans
Moyenne	3.51	3.30	3 ans et 5 mois

#### Durée de séjour des enfants et adolescents sortis en 2012

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	1.00	1.00	1 jour
1er quartile	12.00	7.00	10 jours
Médiane	66.00	60.50	2m et 3j
3ème quartile	156.00	119.50	4m et 8j
Maximum	391.00	267.00	1 an et 25j
Moyenne	94.25	77.91	2m et 26j

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type de mesure avant la sortie**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	6	10.91%	4	9.09%	10	10.10%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	21	38.18%	8	18.18%	29	29.29%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	23	41.82%	26	59.09%	49	49.49%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AED (action éducative à domicile)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	4	7.27%	6	13.64%	10	10.10%
Autre mesure	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Aucune mesure	1	1.82%	0	0.00%	1	1.01%
<b>Ensemble</b>	<b>55</b>	<b>100.00%</b>	<b>44</b>	<b>100.00%</b>	<b>99</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type de mesure principale après la sortie**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	2	3.64%	2	4.55%	4	4.04%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	4	7.27%	0	0.00%	4	4.04%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	23	41.82%	24	54.55%	47	47.47%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	1	1.82%	0	0.00%	1	1.01%
AED (action éducative à domicile)	5	9.09%	1	2.27%	6	6.06%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	2	3.64%	2	4.55%	4	4.04%
Autre mesure	0	0.00%	2	4.55%	2	2.02%
Aucune mesure	18	32.73%	13	29.55%	31	31.31%
<b>Ensemble</b>	<b>55</b>	<b>100.00%</b>	<b>44</b>	<b>100.00%</b>	<b>99</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le lieu de résidence après la sortie**

Lieu de résidence	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Chez les parents	25	45.45%	21	47.73%	46	46.46%
Chez de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance	2	3.64%	0	0.00%	2	2.02%
Dans un logement personnel hors logement accompagné	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En logement accompagné (FJT, résidence sociale...)	1	1.82%	2	4.55%	3	3.03%
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence), hébergement de fortune (baraque, squat), hébergement mobile (caravane, péniche), à la rue	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Etablissement de placement relevant du civil (MECS, Foyer de l'enfance...)	3	5.45%	1	2.27%	4	4.04%
Etablissement de placement relevant du pénal (centre éducatif fermé ou renforcé, établissement de placement éducatif)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Chez un assistant familial	23	41.82%	20	45.45%	43	43.43%
En établissement médico-social	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En établissement hospitalier	1	1.82%	0	0.00%	1	1.01%
En internat scolaire	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>55</b>	<b>100.00%</b>	<b>44</b>	<b>100.00%</b>	<b>99</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES FOYERS DE L'ENFANCE

### ACTIVITE

Département	Nombre de structures	Capacités installées totales	en %	Nombre de structures répondantes
Côtes-d'Armor	1	41	9.79%	1
Finistère	3	205	48.93%	0
Ille-et-Vilaine	2	157	37.47%	2
Morbihan	2	16	3.82%	2
<b>Ensemble</b>	<b>8</b>	<b>419</b>	<b>100.00%</b>	<b>5</b>

### Répartition des établissements par statut juridique au 15/12/2012

Statut juridique	Nombre de structures	en %
Département	0	0.00%
Etablissement public communal d'hospitalisation	0	0.00%
Centre communal d'action sociale	0	0.00%
Etablissement social départemental	5	100.00%
Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	0	0.00%
Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	0	0.00%
Autre association, fondation et congrégation	0	0.00%
Inconnu	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>100.00%</b>

### Description générale de l'activité au 15/12/2012

Département	Nombre de structures	Capacités installées totales	Effectif présents	Journées réalisées en 2012	Jours d'ouverture	Coefficient d'occupation
Côtes-d'Armor	1	41	40	13 713	366	91.38%
Finistère	0	-	-	-	-	-
Ille-et-Vilaine	2	157	138	51 707	366	89.98%
Morbihan	2	16	15	5 277	366	90.11%
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>214</b>	<b>193</b>	<b>70 697</b>	<b>366</b>	<b>90.26%</b>

### Descriptions des places installées au 15/12/2012

Type de place	Capacités installées totales	Effectif présents	Journées réalisées en 2012	Jours d'ouverture	Entrées	Sorties
<b>Ensemble des places</b>	<b>214</b>	<b>193</b>	<b>70 697</b>	<b>366</b>	<b>534</b>	<b>520</b>
dont internat collectif	100	98	35 370	366	361	341
dont hébergement éclaté	33	33	10 859	366	22	25
dont assistant familial	34	24	8 761	366	76	69
dont accueil mère-enfant	0	-	-	-	-	-
dont pouponnière	18	14	6 139	366	47	48
dont lieu de vie et d'accueil	0	-	-	-	-	-
dont autre type d'hébergement	29	24	9 568	366	28	37

### Séjour

Effectifs présents	Entrées	Sorties	Taux de rotation	Durée moyenne de séjour
193	534	520	276.68%	4 mois et 14 jours

## Accueil de jour

	Nombre de structures déclarées	en %	Nombre de personnes prises en charge	Nombre de places
Oui	0	0.00%	-	-
Non	5	100.00%		
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>100.00%</b>	-	-
Non réponse	0			

## Autorisation / Habilitation de l'établissement

Type d'habilitation	Nombre de structures déclarées	en %
Président du Conseil général	5	100.00%
Président du Conseil général et préfet de département	ND	
Ministère de la Justice :	0	0.00%
<i>au titre de l'ordonnance de 1945 (enfance délinquante)</i>	0	0.00%
<i>au titre de l'article 375 du Code civil</i>	0	0.00%
Sécurité Sociale	5	100.00%

## Projet d'établissement

Type de public	Spécialisé dans ce public		Exclusion de ce public	
	Nb de structures déclarées	en %	Nb de structures déclarées	en %
Jeunes en échec scolaire, déscolarisés	2	40.00%	0	0.00%
Jeunes ayant des difficultés psychologiques importantes	2	40.00%	0	0.00%
Jeunes ayant des troubles du comportement grave (dont délinquance)	2	40.00%	0	0.00%
Jeunes en difficultés multiples*	2	40.00%	0	0.00%
Fratries	2	40.00%	0	0.00%
Mineurs étrangers isolés	2	40.00%	0	0.00%
Femmes enceintes ou mères accompagnées d'un enfant de - de 3 ans	0	0.00%	2	40.00%

\* pauvreté environnement familial complexe, parfois violent ou sujet à des maladies mentales et succession de "malheurs" (décès, maladie des proches etc.)

## Description de l'hébergement

Critères de répartition	Nb de structures déclarées	en %
Âge	5	100.00%
Sexe	2	40.00%
Fratries	0	0.00%
Durée du placement	0	0.00%
Projet pédagogique	0	0.00%
Civil / Pénal	0	0.00%
Aucun	0	0.00%

### Caractéristiques de l'hébergement éclaté

Public accueilli	Nb de structures	Nb de lieux	Nb de places
Uniquement des garçons	0	0	0
Uniquement des filles	0	0	0
Public mixte	2	25	31
<b>Ensemble</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>31</b>

Limites d'âge prévues	Nb de structures	Nb de lieux	Nb de places
Minimum			
- de 7 ans	0	0	0
7 - 11 ans	0	0	0
12 - 15 ans	0	0	0
16 ans et +	2	25	31
<b>Sous-ensemble</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>31</b>
Maximum			
- de 18 ans	0	0	0
18 ans	2	25	31
+ de 18 ans	0	0	0
<b>Sous-ensemble</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>31</b>

Modalité d'hébergement ou de logement	Nombre	en %
Nombre de chambres indépendantes	1	3.23%
Nombre de studios	4	12.90%
Nombre d'appartements (hors studio)	26	83.87%
Nombre de chambres d'hôtel	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>31</b>	<b>100.00%</b>

### Caractéristiques de l'hébergement regroupé

Public accueilli	Nb de structures*	Nb de lieux	Nb de places
Uniquement des garçons	0	0	0
Uniquement des filles	0	0	0
Public mixte	4	14	118
<b>Ensemble</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>118</b>

\* plusieurs réponses possibles

Limites d'âge prévues	Nb de structures*	Nb de lieux	Nb de places
Minimum			
- de 7 ans	5	8	58
7 - 11 ans	4	4	34
12 - 15 ans	0	0	0
16 ans et +	1	2	26
<b>Sous-ensemble</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>118</b>
Maximum			
- de 18 ans	4	6	45
18 ans	6	8	73
+ de 18 ans	0	0	0
<b>Sous-ensemble</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>118</b>

\* plusieurs réponses possibles

Modalité d'hébergement ou de logement	Nombre	en %
Nombre de chambres à 1 lit	53	56.38%
Nombre de chambres à 2 lits	19	20.21%
Nombre de chambres à 3 lits	5	5.32%
Nombre de chambres à 4 lits ou plus	0	0.00%
Nombre de studios ou d'appartements	17	18.09%
<b>Ensemble</b>	<b>94</b>	<b>100.00%</b>

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES FOYERS DE L'ENFANCE

### PERSONNEL

#### Bénévolat

Recours au bénévolat	Nombre de structures déclarées	en %	Nb de bénévoles en décembre
Oui	2	40.00%	10
Non	3	60.00%	

#### Description de l'emploi bénévole

Type d'emploi	Nombre de structures déclarées	en %
Administration, gestion, logistique	0	0.00%
Accueil (du public, de jour...)	0	0.00%
Education (soutien scolaire, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, formation...)	2	40.00%
Restauration (aide aux repas, distribution alimentaire, restaurant social...)	0	0.00%
Activités relatives à l'hébergement (en hébergement d'urgence, d'insertion...)	0	0.00%
Accompagnements, visites, suivi social (y compris parrainage)	0	0.00%
Justice (accès aux droits, service juridique...)	0	0.00%
Animation, culture, loisir, sport, camp d'été	0	0.00%
Divers (insertion par l'activité économique, gestion, santé...)	0	0.00%

#### Volume d'intervention de l'emploi bénévole

Type d'emploi	Très importante	Assez importante	Peu importante	Marginale	Aucune
Administration, gestion, logistique	-	-	-	-	5
Accueil (du public, de jour...)	-	-	-	-	5
Education (soutien scolaire, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, formation...)	-	-	2	-	3
Restauration (aide aux repas, distribution alimentaire, restaurant social...)	-	-	-	-	5
Activités relatives à l'hébergement (en hébergement d'urgence, d'insertion...)	-	-	-	-	5
Accompagnements, visites, suivi social (y compris parrainage)	-	-	-	-	5
Justice (accès aux droits, service juridique...)	-	-	-	-	5
Animation, culture, loisir, sport, camp d'été	-	-	-	-	5
Divers (insertion par l'activité économique, gestion, santé...)	-	-	-	-	5

## Description générale du personnel

Fonction principale exercée	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		TOTAL	
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Equivalent temps plein	Nombre de personnes	Equivalent temps plein
<b>I. PERSONNEL DE DIRECTION</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>4.60</b>	<b>22</b>	<b>17.60</b>
Directeur ou responsable de l'établissement	2	0	0.00	2	2.00
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	0	0	0.00	0	0.00
Agent administratif ou personnel de bureau	10	9	4.60	19	14.60
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	1	0	0.00	1	1.00
<b>II. PERSONNEL DES SERVICES GÉNÉRAUX</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>7.50</b>	<b>46</b>	<b>44.50</b>
Agent de service général (agent de buanderie, cuisine ...)	10	4	3.15	14	13.15
Ouvrier professionnel	8	0	0.00	8	8.00
Surveillant de nuit	5	4	3.60	9	8.60
Maître de maison	9	1	0.75	10	9.75
Autre personnel des services généraux	5	0	0.00	5	5.00
<b>III. PERSONNEL D'ENCADREMENT</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>0.80</b>	<b>17</b>	<b>15.80</b>
Chef de service généraux, documentation, informatique	0	0	0.00	0	0.00
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	4	0	0.00	4	4.00
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Conseiller en économie sociale et familiale (encadrement)	0	0	0.00	0	0.00
Chef de service éducatif ou cadre socio-éducatif	11	2	0.80	13	11.80
Autre cadre de service pédagogique et social	0	0	0.00	0	0.00
Cadre infirmier DE et autorisé ou puéricultrice (encadrement)	0	0	0.00	0	0.00
Cadre infirmier psychiatrique	0	0	0.00	0	0.00
Autre cadre de service paramédical	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
<b>IV. PERSONNEL ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET SOCIAL</b>	<b>154</b>	<b>20</b>	<b>15.60</b>	<b>174</b>	<b>169.60</b>
<b>Enseignement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>
Educateur scolaire	0	0	0.00	0	0.00
Instituteur spécialisé ou professeur des écoles spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
Instituteur ou professeur des écoles	0	0	0.00	0	0.00
Enseignant du second degré - Enseignement général	0	0	0.00	0	0.00
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0	0	0.00	0	0.00
Moniteur EPS ou éducateur sportif	0	0	0.00	0	0.00
Maître auxiliaire ou enseignant contractuel	0	0	0.00	0	0.00
<b>Travail</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>1</b>	<b>1.00</b>
Educateur technique spécialisé	1	0	0.00	1	1.00
Educateur technique	0	0	0.00	0	0.00
Moniteur d'atelier	0	0	0.00	0	0.00
Professeur technique de l'enseignement professionnel	0	0	0.00	0	0.00
<b>Éducation spécialisée</b>	<b>135</b>	<b>20</b>	<b>15.60</b>	<b>155</b>	<b>150.60</b>
Educateur spécialisé y compris éducateur de la PJJ	102	12	9.50	114	111.50
Moniteur éducateur	27	8	6.10	35	33.10
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	6	0	0.00	6	6.00
Aide-médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
<b>Accompagnement familial, juridique et autre</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>18</b>	<b>18.00</b>
Assistant familial ou maternel	16	0	0.00	16	16.00
Educateur familial	0	0	0.00	0	0.00
Hôte de pension de famille	0	0	0.00	0	0.00
Assistant de service social	1	0	0.00	1	1.00
Moniteur d'enseignement ménager	0	0	0.00	0	0.00
Conseiller en économie sociale et familiale	1	0	0.00	1	1.00
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0	0	0.00	0	0.00
Animateur social	0	0	0.00	0	0.00
Médiateur social	0	0	0.00	0	0.00
Juriste	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	0	0	0.00	0	0.00



## Description générale du personnel (suite)

Fonction principale exercée	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		TOTAL	
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Equivalent temps plein	Nombre de personnes	Equivalent temps plein
<b>V. PERSONNEL MÉDICAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0.90</b>	<b>1</b>	<b>0.90</b>
Psychiatre	0	0	0.00	0	0.00
Pédiatre	0	0	0.00	0	0.00
Autre médecin spécialiste	0	1	0.90	1	0.90
Médecin généraliste	0	0	0.00	0	0.00
<b>VI. PSYCHOLOGUE ET PERSONNEL PARAMÉDICAL</b>	<b>27</b>	<b>18</b>	<b>12.60</b>	<b>45</b>	<b>39.60</b>
Psychologue	11	3	1.35	14	12.35
Infirmier DE et autorisé	0	1	0.90	1	0.90
Infirmier psychiatrique	3	0	0.00	3	3.00
Puéricultrice	1	0	0.00	1	1.00
Aide-soignant	0	0	0.00	0	0.00
Auxiliaire de puériculture	12	14	10.35	26	22.35
Autre personnel paramédical	0	0	0.00	0	0.00
<b>VII. CANDIDAT-ÉLÈVE SÉLECTIONNÉ AUX EMPLOIS ÉDUCATIFS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>
En attente de formation d'éducateur spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
En attente de formation de moniteur éducateur	0	0	0.00	0	0.00
En attente de formation d'aide médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
En formation d'éducateur spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
En formation de moniteur éducateur	0	0	0.00	0	0.00
En formation d'aide médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0	0	0.00	0	0.00
<b>ENSEMBLE</b>	<b>246</b>	<b>59</b>	<b>42.00</b>	<b>305</b>	<b>288.00</b>
Inconnue	0	0		0	0.00

## Taux d'encadrement

Fonction principale exercée	Equivalent temps plein	Taux encadrement
Personnel de direction	17.60	8.22%
Personnel des services généraux	44.50	20.79%
Personnel d'encadrement	15.80	7.38%
Personnel éducatif, pédagogique et social	169.60	79.25%
<i>Enseignement</i>	0.00	0.00%
<i>Travail</i>	1.00	0.47%
<i>Éducation spécialisée</i>	150.60	70.37%
<i>Accompagnement familial, juridique et autre</i>	18.00	8.41%
Personnel médical	0.90	0.42%
Psychologue et personnel paramédical	39.60	18.50%
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	0.00	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>288.00</b>	<b>134.58%</b>

### Répartition du personnel selon la fonction publique ou la convention

Fonction publique ou conventions	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
<b>I. FONCTION PUBLIQUE</b>				
Fonction publique hospitalière (Titre IV)	305	100.00%	288.00	100.00%
Fonction publique territoriale (Titre III)	0	0.00%	0.00	0.00%
Fonction publique d'Etat (Titre II)	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>II. CONVENTIONS COLLECTIVES</b>				
Convention collective nationale de 1951	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective nationale de 1965	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective nationale de 1966	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective de l'Union des caisses nationales de Sécurité Sociale (UCANSS)	0	0.00%	0.00	0.00%
Accords spécifiques CHRS du SYNEAS	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention Croix-Rouge	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective unique	0	0.00%	0.00	0.00%
Autre convention collective	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>III. AUTRE PERSONNEL</b>				
Accord établissement	0	0.00%	0.00	0.00%
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0	0.00%	0.00	0.00%
Congréganistes non salariés	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>305</b>	<b>100.00%</b>	<b>288.00</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

### Répartition du personnel selon le statut ou le type de contrat

Statut ou type de contrat	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
<b>I. FONCTION PUBLIQUE</b>				
Titulaire	200	65.57%	187.45	65.09%
Fonctionnaire stagiaire ou fonctionnaire-élève	22	7.21%	22.00	7.64%
Agent non-titulaire (contractuel, vacataire, auxiliaire)	83	27.21%	78.55	27.27%
<b>II. CONVENTIONS COLLECTIVES OU AUTRES</b>				
<b>ACCORDS (hors emplois aidés)</b>				
CDI (hors emplois aidés)	0	0.00%	0.00	0.00%
CDD (hors emplois aidés)	0	0.00%	0.00	0.00%
Intérim	0	0.00%	0.00	0.00%
Vacation ou honoraires	0	0.00%	0.00	0.00%
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>III. CONTRATS AIDÉS</b>				
Contrat d'avenir unique d'insertion	0	0.00%	0.00	0.00%
Autre contrat aidé (y compris contrat emploi consolidé)	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>305</b>	<b>100.00%</b>	<b>288.00</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

### Répartition du personnel selon le sexe

Sexe	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
Hommes	101	33.11%	98.10	34.06%
Femmes	204	66.89%	189.90	65.94%
<b>Ensemble</b>	<b>305</b>	<b>100.00%</b>	<b>288.00</b>	<b>100.00%</b>

### Description du personnel selon l'âge

Âge	Hommes	Femmes	Ensemble
Minimum	25.00	23.00	23.00
1er Quartile	33.00	31.00	33.00
Médiane	38.00	41.00	40.00
3ème quartile	47.00	50.00	49.00
Maximum	62.00	62.00	62.00
Moyenne	40.29	40.98	40.75

### Répartition du personnel selon la tranche d'âge

Sexe	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
- de 20 ans	0	0.00%	0.00	0.00%
20/24 ans	9	2.95%	8.25	2.86%
25/29 ans	40	13.11%	36.60	12.71%
30/34 ans	51	16.72%	49.40	17.15%
35/39 ans	46	15.08%	44.40	15.42%
40/44 ans	52	17.05%	47.55	16.51%
45/49 ans	34	11.15%	32.45	11.27%
50/54 ans	32	10.49%	29.60	10.28%
55/59 ans	33	10.82%	31.85	11.06%
60/64 ans	8	2.62%	7.90	2.74%
65 ans et +	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>305</b>	<b>100.00%</b>	<b>288</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

### Description du personnel l'ancienneté (en années)

Ancienneté	Hommes	Femmes	Ensemble
Minimum	< 1.00	< 1.00	< 1 an
1er Quartile	2.00	2.00	2 ans
Médiane	6.00	6.00	6 ans
3ème quartile	10.00	13.00	13 ans
Maximum	37.00	38.00	38 ans
Moyenne	7.55	9.70	9 ans

### Diplômes ou corps statutaire des directeurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale)	1	7.14%
D3S ou DESSMS (Corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux- uniquement personnels de la fonction publique)	1	7.14%
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	8	57.14%
DEIS (diplôme d'Etat d'ingénierie sociale) ou DSTS (diplôme supérieur en travail social)	0	0.00%
Autre diplôme de niveau I (supérieur à la maîtrise / master 1)	0	0.00%
Autre diplôme de niveau II (licence ou maîtrise /licence 3 ou master 1)	0	0.00%
Diplôme de niveau III (DUT, BTS, DEUG, DEUST / licence 2)	4	28.57%
Diplôme de niveau IV ou V (baccalauréat ou inférieur)	0	0.00%
Aucun diplôme	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>14</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	1	

### Diplômes ou corps statutaire des éducateurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	115	73.25%
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	6	3.82%
Diplôme d'État de moniteur éducateur	34	21.66%
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique	0	0.00%
Autre diplôme relatif à l'intervention sociale	2	1.27%
Aucun diplôme relatif à l'intervention sociale	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>157</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	2	

### Diplômes ou corps statutaire des animateurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
DEJEPS ou DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)	-	
DUT carrière sociale option 'animation sociale et socio-culturelle'	-	
BPJEPS ou BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	-	
Autre diplôme ou brevet relatif à l'animation	-	
Aucun diplôme ou brevet relatif à l'animation	-	
<b>Ensemble</b>	<b>-</b>	
Non réponse	-	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES FOYERS DE L'ENFANCE

ENFANTS ACCUEILLIS AU 15/12/2012

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Internat collectif	60	54.55%	38	45.78%	98	50.78%
Hébergement éclaté : chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Hébergement éclaté hors chambre d'hôtel	23	20.91%	6	7.23%	29	15.03%
Assistant familial	8	7.27%	16	19.28%	24	12.44%
Pouponnière	4	3.64%	10	12.05%	14	7.25%
Lieu de vie et d'accueil	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	15	13.64%	13	15.66%	28	14.51%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>110</b>	<b>100.00%</b>	<b>83</b>	<b>100.00%</b>	<b>193</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le sexe

Sexe	en effectif	en %
Garçons	110	56.99%
Filles	83	43.01%
<b>Ensemble</b>	<b>193</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon la tranche d'âge

Tranches d'âge	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
- de 5 ans	6	5.45%	16	19.28%	22	11.40%
5/9 ans	16	14.55%	12	14.46%	28	14.51%
10/14 ans	16	14.55%	16	19.28%	32	16.58%
15/19 ans	72	65.45%	39	46.99%	111	57.51%
20 ans et +	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>110</b>	<b>100.00%</b>	<b>83</b>	<b>100.00%</b>	<b>193</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	<1.00	<1.00	- d'1 an
1er quartile	13.00	7.00	9 ans
Médiane	16.00	13.00	15 ans
3ème quartile	17.00	16.00	17 ans
Maximum	19.00	18.00	19 ans
Moyenne	13.87	11.24	12 ans et 9 mois

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le département de domicile

Département	en effectif	en %
Département d'accueil	139	72.02%
Autre département breton	0	0.00%
Autre département métropolitain	4	2.07%
Territoires d'Outre-Mer	0	0.00%
Etranger	50	25.91%
<b>Ensemble</b>	<b>193</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

## Ancienneté des enfants et adolescents présents au 15/12/2012

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	8.00	8.00	8 jours
1er quartile	69.00	69.00	2m et 8j
Médiane	161.00	130.00	5m et 9j
3ème quartile	283.00	252.00	9m et 9j
Maximum	1 165.00	708.00	3 ans et 2m
Moyenne	206.95	187.87	6m et 16j

## Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type de mesure antérieure

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	0	0.00%	2	2.41%	2	1.04%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	6	5.45%	5	6.02%	11	5.70%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	41	37.27%	42	50.60%	83	43.01%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	2	1.82%	0	0.00%	2	1.04%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	3	2.73%	0	0.00%	3	1.55%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	2	1.82%	2	2.41%	4	2.07%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	1	0.91%	0	0.00%	1	0.52%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	7	6.36%	4	4.82%	11	5.70%
AED (action éducative à domicile)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	33	30.00%	18	21.69%	51	26.42%
Autre mesure	5	4.55%	7	8.43%	12	6.22%
Aucune mesure	10	9.09%	3	3.61%	13	6.74%
<b>Ensemble</b>	<b>110</b>	<b>100.00%</b>	<b>83</b>	<b>100.00%</b>	<b>193</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

**Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le lieu de résidence antérieur**

Lieu de résidence	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Chez les parents	52	48.15%	46	56.79%	98	51.85%
Chez de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance	3	2.78%	2	2.47%	5	2.65%
Dans un logement personnel hors logement accompagné	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En logement accompagné (FJT, résidence sociale...)	0	0.00%	1	1.23%	1	0.53%
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence), hébergement de fortune (baraque, squat), hébergement mobile (caravane, péniche), à la rue	2	1.85%	0	0.00%	2	1.06%
Etablissement de placement relevant du civil (MECS, Foyer de l'enfance...)	4	3.70%	1	1.23%	5	2.65%
Etablissement de placement relevant du pénal (centre éducatif fermé ou renforcé, établissement de placement éducatif)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Chez un assistant familial	14	12.96%	9	11.11%	23	12.17%
En établissement médico-social	1	0.93%	0	0.00%	1	0.53%
En établissement hospitalier	2	1.85%	5	6.17%	7	3.70%
En internat scolaire	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	30	27.78%	17	20.99%	47	24.87%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>108</b>	<b>100.00%</b>	<b>81</b>	<b>100.00%</b>	<b>189</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	2		2		4	

**Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type de mesure principale**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	0	0.00%	2	2.41%	2	1.04%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	5	4.55%	3	3.61%	8	4.15%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	12	10.91%	1	1.20%	13	6.74%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	60	54.55%	52	62.65%	112	58.03%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	2	1.82%	0	0.00%	2	1.04%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	19	17.27%	14	16.87%	33	17.10%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	2	1.82%	3	3.61%	5	2.59%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	1	0.91%	1	1.20%	2	1.04%
AED (action éducative à domicile)	1	0.91%	0	0.00%	1	0.52%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	8	7.27%	5	6.02%	13	6.74%
Autre mesure	0	0.00%	2	2.41%	2	1.04%
Aucune mesure	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>110</b>	<b>100.00%</b>	<b>83</b>	<b>100.00%</b>	<b>193</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon l'existence d'une action éducative

Action éducative	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Non	106	96.36%	80	96.39%	186	96.37%
AEMO	1	0.91%	2	2.41%	3	1.55%
AED	3	2.73%	1	1.20%	4	2.07%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>110</b>	<b>100.00%</b>	<b>83</b>	<b>100.00%</b>	<b>193</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type d'accueil

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Hébergement complet	93	84.55%	70	84.34%	163	84.46%
Accueil séquentiel ou modulable : alternance des temps de présence dans la structure et au domicile	16	14.55%	13	15.66%	29	15.03%
Accueil diversifié : alternance des temps de présence dans différentes structures	1	0.91%	0	0.00%	1	0.52%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>110</b>	<b>100.00%</b>	<b>83</b>	<b>100.00%</b>	<b>193</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon la principale occupation en journée

Principale occupation	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Etablissement de l'Éducation nationale (public ou privé sous contrat) hors EREA	54	49.09%	48	57.83%	102	52.85%
Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA)	1	0.91%	0	0.00%	1	0.52%
Etablissement scolaire du ministère de l'Agriculture	1	0.91%	1	1.20%	2	1.04%
Centre de formation d'apprentis (CFA)	3	2.73%	0	0.00%	3	1.55%
Etablissement médico-social, social ou médical	4	3.64%	3	3.61%	7	3.63%
Etablissement lui-même	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Par correspondance (avec ou sans soutien de la structure)	0	0.00%	1	1.20%	1	0.52%
Autre lieu de scolarité	4	3.64%	1	1.20%	5	2.59%
En formation ou en stage	3	2.73%	1	1.20%	4	2.07%
En emploi (contrat aidé ou non)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
À la recherche d'un emploi	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre non scolarisé	40	36.36%	28	33.73%	68	35.23%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>110</b>	<b>100.00%</b>	<b>83</b>	<b>100.00%</b>	<b>193</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	



Répartition des enfants et adolescents scolarisés présents au 15/12/2012 selon la classe suivie

Classe suivie	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Classe de l'enseignement pré-élémentaire	4	5.97%	6	11.11%	10	8.26%
Classe de l'enseignement élémentaire	11	16.42%	9	16.67%	20	16.53%
Classe d'inclusion scolaire (CLIS), d'adaptation (CLAD), d'initiation (CLIN) ou autre classe du premier degré	2	2.99%	3	5.56%	5	4.13%
Premier cycle (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	10	14.93%	12	22.22%	22	18.18%
SEGPA	2	2.99%	1	1.85%	3	2.48%
Second cycle général et technologique (2nde, 1ère générale et 1ère d'adaptation, terminale, BT, BTA...)	8	11.94%	8	14.81%	16	13.22%
Préparation au CAP, CAPA, BEP ou BEPA en 1, 2 ou 3 ans	15	22.39%	9	16.67%	24	19.83%
Préparation au bac professionnel (en 1, 2 ou 3 ans) ou au BMA	0	0.00%	2	3.70%	2	1.65%
Autre classe (ULIS, classe-relais, atelier-relais, DIMA...)	8	11.94%	3	5.56%	11	9.09%
Classe d'enseignement supérieur (BTS, IUT, université...)	1	1.49%	0	0.00%	1	0.83%
Autre classe	6	8.96%	1	1.85%	7	5.79%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>67</b>	<b>100.00%</b>	<b>54</b>	<b>100.00%</b>	<b>121</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	43		29		72	

Répartition des enfants et adolescents scolarisés présents au 15/12/2012 selon l'assiduité

Assiduité	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Fréquentation effective	63	92.65%	48	88.89%	111	90.98%
Situation d'absentéisme	4	5.88%	4	7.41%	8	6.56%
Rupture scolaire	1	1.47%	2	3.70%	3	2.46%
<b>Ensemble</b>	<b>68</b>	<b>100.00%</b>	<b>54</b>	<b>100.00%</b>	<b>122</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	42		29		71	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES FOYERS DE L'ENFANCE

### SORTIES ENFANTS EN 2012

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Internat collectif	216	72.48%	128	57.66%	344	66.15%
Hébergement écalté : chambre d'hôtel	2	0.67%	0	0.00%	2	0.38%
Hébergement éclaté hors chambre d'hôtel	13	4.36%	6	2.70%	19	3.65%
Assistant familial	25	8.39%	45	20.27%	70	13.46%
Pouponnière	24	8.05%	24	10.81%	48	9.23%
Lieu de vie et d'accueil	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	18	6.04%	19	8.56%	37	7.12%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>298</b>	<b>100.00%</b>	<b>222</b>	<b>100.00%</b>	<b>520</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le sexe

Sexe	en effectif	en %
Garçons	298	57.31%
Filles	222	42.69%
<b>Ensemble</b>	<b>520</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon la tranche d'âge

Tranches d'âge	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
- de 5 ans	37	12.42%	34	15.32%	71	13.65%
5/9 ans	33	11.07%	18	8.11%	51	9.81%
10/14 ans	57	19.13%	49	22.07%	106	20.38%
15/19 ans	171	57.38%	120	54.05%	291	55.96%
20 ans et +	0	0.00%	1	0.45%	1	0.19%
<b>Ensemble</b>	<b>298</b>	<b>100.00%</b>	<b>222</b>	<b>100.00%</b>	<b>520</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	<1.00	<1.00	- d'1 an
1er quartile	10.00	11.00	11 ans
Médiane	15.00	15.00	15 ans
3ème quartile	17.00	17.00	17 ans
Maximum	19.00	22.00	22 ans
Moyenne	12.84	12.70	12 ans et 9 mois

#### Durée de séjour des enfants et adolescents sortis en 2012

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	1.00	1.00	1 jour
1er quartile	2.00	2.00	2 jours
Médiane	22.50	73.50	1m et 13j
3ème quartile	197.00	218.00	6m et 21j
Maximum	704.00	684.00	1 an et 11m
Moyenne	116.34	121.59	3m et 27j

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type de mesure avant la sortie**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	6	2.01%	4	1.80%	10	1.92%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	25	8.39%	23	10.36%	48	9.23%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	2	0.67%	3	1.35%	5	0.96%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	139	46.64%	137	61.71%	276	53.08%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	1	0.34%	0	0.00%	1	0.19%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	10	3.36%	5	2.25%	15	2.88%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	4	1.34%	3	1.35%	7	1.35%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0		0			
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	1	0.34%	1	0.45%	2	0.38%
AED (action éducative à domicile)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	86	28.86%	36	16.22%	122	23.46%
Autre mesure	21	7.05%	10	4.50%	31	5.96%
Aucune mesure	3	1.01%	0	0.00%	3	0.58%
<b>Ensemble</b>	<b>298</b>	<b>100.00%</b>	<b>222</b>	<b>100.00%</b>	<b>520</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type de mesure principale après la sortie**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	2	0.67%	1	0.45%	3	0.58%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	14	4.70%	15	6.76%	29	5.58%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	9	3.02%	6	2.70%	15	2.88%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	114	38.26%	120	54.05%	234	45.00%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	1	0.45%	1	0.19%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	1	0.34%	0	0.00%	1	0.19%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	19	6.38%	8	3.60%	27	5.19%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	4	1.34%	5	2.25%	9	1.73%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	2	0.67%	0	0.00%	2	0.38%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	1	0.45%	1	0.19%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	7	2.35%	7	3.15%	14	2.69%
AED (action éducative à domicile)	2	0.67%	2	0.90%	4	0.77%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	67	22.48%	27	12.16%	94	18.08%
Autre mesure	14	4.70%	7	3.15%	21	4.04%
Aucune mesure	43	14.43%	22	9.91%	65	12.50%
<b>Ensemble</b>	<b>298</b>	<b>100.00%</b>	<b>222</b>	<b>100.00%</b>	<b>520</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le lieu de résidence après la sortie**

Lieu de résidence	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Chez les parents	58	20.64%	57	27.80%	115	23.66%
Chez de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance	5	1.78%	5	2.44%	10	2.06%
Dans un logement personnel hors logement accompagné	0	0.00%	1	0.49%	1	0.21%
En logement accompagné (FJT, résidence sociale...)	10	3.56%	2	0.98%	12	2.47%
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence), hébergement de fortune (baraque, squat), hébergement mobile (caravane, péniche), à la rue	5	1.78%	1	0.49%	6	1.23%
Etablissement de placement relevant du civil (MECS, Foyer de l'enfance...)	42	14.95%	32	15.61%	74	15.23%
Etablissement de placement relevant du pénal (centre éducatif fermé ou renforcé, établissement de placement éducatif)	2	0.71%	1	0.49%	3	0.62%
Chez un assistant familial	74	26.33%	60	29.27%	134	27.57%
En établissement médico-social	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En établissement hospitalier	2	0.71%	0	0.00%	2	0.41%
En internat scolaire	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	83	29.54%	46	22.44%	129	26.54%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>281</b>	<b>100.00%</b>	<b>205</b>	<b>100.00%</b>	<b>486</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	17		17		34	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES MAISONS D'ENFANTS A CARACTERE SOCIALE

### ACTIVITE

Département	Nombre de structures	Capacités installées totales	en %	Nombre de structures répondantes
Côtes-d'Armor	8	264	18.06%	7
Finistère	21	441	30.16%	20
Ille-et-Vilaine	25	532	36.39%	18
Morbihan	9	225	15.39%	7
<b>Ensemble</b>	<b>63</b>	<b>1 462</b>	<b>100.00%</b>	<b>52</b>

### Répartition des établissements par statut juridique au 15/12/2012

Statut juridique	Nombre de structures	en %
Département	0	0.00%
Etablissement public communal d'hospitalisation	0	0.00%
Centre communal d'action sociale	0	0.00%
Etablissement social départemental	0	0.00%
Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	37	71.15%
Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	8	15.38%
Autre association, fondation et congrégation	7	13.46%
Inconnu	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>100.00%</b>

### Description générale de l'activité au 15/12/2012

Département	Nombre de structures	Capacités installées totales	Effectif présents	Journées réalisées en 2012	Jours d'ouverture	Coefficient d'occupation
Côtes-d'Armor	7	250	226	80 406	360	89.34%
Finistère	20	399	366	129 054	361	89.60%
Ille-et-Vilaine	18	389	377	136 773	364	96.59%
Morbihan	7	155	144	51 496	366	90.77%
<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>1 193</b>	<b>1 113</b>	<b>397 729</b>	<b>362</b>	<b>92.10%</b>

### Descriptions des places installées au 15/12/2012

Type de place	Capacités installées totales	Effectif présents	Journées réalisées en 2012	Jours d'ouverture	Entrées	Sorties
<b>Ensemble des places</b>	<b>1 193</b>	<b>1 113</b>	<b>397 729</b>	<b>362</b>	<b>976</b>	<b>927</b>
dont internat collectif	608	568	203 443	360	526	470
dont hébergement éclaté	406	382	138 422	361	298	322
dont assistant familial	22	20	6 455	333	17	15
dont accueil mère-enfant	0	-	-	-	-	-
dont pouponnière	0	-	-	-	-	-
dont lieu de vie et d'accueil	0	-	-	-	-	-
dont autre type d'hébergement	157	143	49 409	366	135	120

### Séjour

Effectifs présents	Entrées	Sorties	Taux de rotation	Durée moyenne de séjour
1 113	976	927	87.69%	1 an et 2 mois

## Accueil de jour

	Nombre de structures déclarées	en %	Nombre de personnes prises en charge	Nombre de places
Oui	7	13.46%	63	77
Non	45	86.54%		
<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>100.00%</b>	<b>63</b>	<b>77</b>
Non réponse	0			

## Autorisation / Habilitation de l'établissement

Type d'habilitation	Nombre de structures déclarées	en %
Président du Conseil général	29	55.77%
Président du Conseil général et préfet de département	25	48.08%
Ministère de la Justice :	22	42.31%
<i>au titre de l'ordonnance de 1945 (enfance délinquante)</i>	10	19.23%
<i>au titre de l'article 375 du Code civil</i>	20	38.46%
Sécurité Sociale	0	0.00%

## Projet d'établissement

Type de public	Spécialisé dans ce public		Exclusion de ce public	
	Nb de structures déclarées	en %	Nb de structures déclarées	en %
Jeunes en échec scolaire, déscolarisés	32	61.54%	0	0.00%
Jeunes ayant des difficultés psychologiques importantes	29	55.77%	6	11.54%
Jeunes ayant des troubles du comportement grave (dont délinquance)	25	48.08%	11	21.15%
Jeunes en difficultés multiples*	32	61.54%	1	1.92%
Fratries	35	67.31%	4	7.69%
Mineurs étrangers isolés	24	46.15%	9	17.31%
Femmes enceintes ou mères accompagnées d'un enfant de - de 3 ans	4	7.69%	25	48.08%

\* pauvreté environnement familial complexe, parfois violent ou sujet à des maladies mentales et succession de "malheurs" (décès, maladie des proches etc.)

## Description de l'hébergement

Critères de répartition	Nb de structures déclarées	en %
Âge	27	51.92%
Sexe	12	23.08%
Fratries	5	9.62%
Durée du placement	3	5.77%
Projet pédagogique	18	34.62%
Civil / Pénal	2	3.85%
Aucun	14	26.92%

### Caractéristiques de l'hébergement éclaté

Public accueilli	Nb de structures	Nb de lieux	Nb de places
Uniquement des garçons	0	0	0
Uniquement des filles	0	0	0
Public mixte	27	361	406
<b>Ensemble</b>	<b>27</b>	<b>361</b>	<b>406</b>

Limites d'âge prévues	Nb de structures	Nb de lieux	Nb de places
Minimum			
- de 7 ans	1	1	6
7 - 11 ans	0	0	0
12 - 15 ans	6	136	138
16 ans et +	20	224	262
<b>Sous-ensemble</b>	<b>27</b>	<b>361</b>	<b>406</b>
Maximum			
- de 18 ans	0	0	0
18 ans	4	10	14
+ de 18 ans	23	351	392
<b>Sous-ensemble</b>	<b>27</b>	<b>361</b>	<b>406</b>

Modalité d'hébergement ou de logement	Nombre	en %
Nombre de chambres indépendantes	98	24.50%
Nombre de studios	205	51.25%
Nombre d'appartements (hors studio)	94	23.50%
Nombre de chambres d'hôtel	3	0.75%
<b>Ensemble</b>	<b>400</b>	<b>100.00%</b>

### Caractéristiques de l'hébergement regroupé

Public accueilli	Nb de structures*	Nb de lieux	Nb de places
Uniquement des garçons	1	1	10
Uniquement des filles	7	8	63
Public mixte	45	54	543
<b>Ensemble</b>	<b>53</b>	<b>63</b>	<b>616</b>

\* plusieurs réponses possibles

Limites d'âge prévues	Nb de structures*	Nb de lieux	Nb de places
Minimum			
- de 7 ans	19	25	277
7 - 11 ans	5	5	47
12 - 15 ans	23	27	245
16 ans et +	6	6	47
<b>Sous-ensemble</b>	<b>53</b>	<b>63</b>	<b>616</b>
Maximum			
- de 18 ans	14	15	162
18 ans	22	29	272
+ de 18 ans	17	19	182
<b>Sous-ensemble</b>	<b>53</b>	<b>63</b>	<b>616</b>

\* plusieurs réponses possibles

Modalité d'hébergement ou de logement	Nombre	en %
Nombre de chambres à 1 lit	460	115.00%
Nombre de chambres à 2 lits	58	14.50%
Nombre de chambres à 3 lits	4	1.00%
Nombre de chambres à 4 lits ou plus	0	0.00%
Nombre de studios ou d'appartements	53	13.25%
<b>Ensemble</b>	<b>575</b>	<b>143.75%</b>

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES MAISONS D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL

### PERSONNEL

#### Bénévolat

Recours au bénévolat	Nombre de structures déclarées	en %	Nb de bénévoles en décembre
Oui	1	1.92%	
Non	51	98.08%	

#### Description de l'emploi bénévole

Type d'emploi	Nombre de structures déclarées	en %
Administration, gestion, logistique	0	0.00%
Accueil (du public, de jour...)	0	0.00%
Education (soutien scolaire, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, formation...)	1	1.92%
Restauration (aide aux repas, distribution alimentaire, restaurant social...)	0	0.00%
Activités relatives à l'hébergement (en hébergement d'urgence, d'insertion...)	0	0.00%
Accompagnements, visites, suivi social (y compris parrainage)	0	0.00%
Justice (accès aux droits, service juridique...)	0	0.00%
Animation, culture, loisir, sport, camp d'été	0	0.00%
Divers (insertion par l'activité économique, gestion, santé...)	0	0.00%

#### Volume d'intervention de l'emploi bénévole

Type d'emploi	Très importante	Assez importante	Peu importante	Marginale	Aucune
Administration, gestion, logistique	-	-	-	-	52
Accueil (du public, de jour...)	-	-	-	-	52
Education (soutien scolaire, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, formation...)	-	1	-	-	51
Restauration (aide aux repas, distribution alimentaire, restaurant social...)	-	-	-	-	52
Activités relatives à l'hébergement (en hébergement d'urgence, d'insertion...)	-	-	-	-	52
Accompagnements, visites, suivi social (y compris parrainage)	-	-	-	-	52
Justice (accès aux droits, service juridique...)	-	-	-	-	52
Animation, culture, loisir, sport, camp d'été	-	-	-	-	52
Divers (insertion par l'activité économique, gestion, santé...)	-	-	-	-	52



## Description générale du personnel

Fonction principale exercée	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		TOTAL	
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Equivalent temps plein	Nombre de personnes	Equivalent temps plein
<b>I. PERSONNEL DE DIRECTION</b>	<b>42</b>	<b>91</b>	<b>34.80</b>	<b>133</b>	<b>76.80</b>
Directeur ou responsable de l'établissement	14	20	8.08	34	22.08
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	4	0	0.00	4	4.00
Agent administratif ou personnel de bureau	16	58	20.66	74	36.66
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	8	13	6.06	21	14.06
<b>II. PERSONNEL DES SERVICES GÉNÉRAUX</b>	<b>119</b>	<b>81</b>	<b>38.66</b>	<b>200</b>	<b>157.66</b>
Agent de service général (agent de buanderie, cuisine ...)	10	18	7.58	28	17.58
Ouvrier professionnel	8	20	9.01	28	17.01
Surveillant de nuit	62	6	4.55	68	66.55
Maître de maison	34	24	15.29	58	49.29
Autre personnel des services généraux	5	13	2.23	18	7.23
<b>III. PERSONNEL D'ENCADREMENT</b>	<b>60</b>	<b>19</b>	<b>9.05</b>	<b>79</b>	<b>69.05</b>
Chef de service généraux, documentation, informatique	1	4	2.00	5	3.00
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0	1	0.10	1	0.10
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	9	0	0.00	9	9.00
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	7	0	0.00	7	7.00
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	1	0	0.00	1	1.00
Conseiller en économie sociale et familiale (encadrement)	4	0	0.00	4	4.00
Chef de service éducatif ou cadre socio-éducatif	38	14	6.95	52	44.95
Autre cadre de service pédagogique et social	0	0	0.00	0	0.00
Cadre infirmier DE et autorisé ou puéricultrice (encadrement)	0	0	0.00	0	0.00
Cadre infirmier psychiatrique	0	0	0.00	0	0.00
Autre cadre de service paramédical	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
<b>IV. PERSONNEL ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET SOCIAL</b>	<b>476</b>	<b>68</b>	<b>38.57</b>	<b>544</b>	<b>514.57</b>
<b>Enseignement</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>3.10</b>	<b>10</b>	<b>7.10</b>
Educateur scolaire	2	6	3.10	8	5.10
Instituteur spécialisé ou professeur des écoles spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
Instituteur ou professeur des écoles	1	0	0.00	1	1.00
Enseignant du second degré - Enseignement général	0	0	0.00	0	0.00
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0	0	0.00	0	0.00
Moniteur EPS ou éducateur sportif	0	0	0.00	0	0.00
Maître auxiliaire ou enseignant contractuel	1	0	0.00	1	1.00
<b>Travail</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0.50</b>	<b>6</b>	<b>5.50</b>
Educateur technique spécialisé	3	1	0.50	4	3.50
Educateur technique	1	0	0.00	1	1.00
Moniteur d'atelier	1	0	0.00	1	1.00
Professeur technique de l'enseignement professionnel	0	0	0.00	0	0.00
<b>Éducation spécialisée</b>	<b>430</b>	<b>47</b>	<b>27.56</b>	<b>477</b>	<b>457.56</b>
Educateur spécialisé y compris éducateur de la PJJ	354	39	23.78	393	377.78
Moniteur éducateur	74	7	3.28	81	77.28
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	1	1	0.50	2	1.50
Aide-médico-psychologique	1	0	0.00	1	1.00
<b>Accompagnement familial, juridique et autre</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>7.41</b>	<b>51</b>	<b>44.41</b>
Assistant familial ou maternel	30	4	0.97	34	30.97
Educateur familial	0	0	0.00	0	0.00
Hôte de pension de famille	0	0	0.00	0	0.00
Assistant de service social	0	0	0.00	0	0.00
Moniteur d'enseignement ménager	0	0	0.00	0	0.00
Conseiller en économie sociale et familiale	1	5	3.54	6	4.54
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0	0	0.00	0	0.00
Animateur social	2	2	1.00	4	3.00
Médiateur social	0	0	0.00	0	0.00
Juriste	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	4	3	1.90	7	5.90

## Description générale du personnel (suite)

Fonction principale exercée	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		TOTAL	
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Equivalent temps plein	Nombre de personnes	Equivalent temps plein
<b>V. PERSONNEL MÉDICAL</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>0.64</b>	<b>13</b>	<b>0.64</b>
Psychiatre	0	11	0.56	11	0.56
Pédiatre	0	0	0.00	0	0.00
Autre médecin spécialiste	0	0	0.00	0	0.00
Médecin généraliste	0	2	0.08	2	0.08
<b>VI. PSYCHOLOGUE ET PERSONNEL PARAMÉDICAL</b>	<b>11</b>	<b>64</b>	<b>21.40</b>	<b>75</b>	<b>32.40</b>
Psychologue	4	57	18.06	61	22.06
Infirmier DE et autorisé	2	4	1.80	6	3.80
Infirmier psychiatrique	2	0	0.00	2	2.00
Puéricultrice	0	0	0.00	0	0.00
Aide-soignant	0	0	0.00	0	0.00
Auxiliaire de puériculture	3	2	1.24	5	4.24
Autre personnel paramédical	0	1	0.30	1	0.30
<b>VII. CANDIDAT-ÉLÈVE SÉLECTIONNÉ AUX EMPLOIS ÉDUCATIFS</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>4</b>	<b>4.00</b>
En attente de formation d'éducateur spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
En attente de formation de moniteur éducateur	2	0	0.00	2	2.00
En attente de formation d'aide médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
En formation d'éducateur spécialisé	1	0	0.00	1	1.00
En formation de moniteur éducateur	1	0	0.00	1	1.00
En formation d'aide médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0	0	0.00	0	0.00
<b>ENSEMBLE</b>	<b>712</b>	<b>336</b>	<b>143.12</b>	<b>1048</b>	<b>855.12</b>
Inconnue	14	5	2.35	19	16.35

## Taux d'encadrement

Fonction principale exercée	Equivalent temps plein	Taux encadrement
Personnel de direction	76.80	6.44%
Personnel des services généraux	157.66	13.22%
Personnel d'encadrement	69.05	5.79%
Personnel éducatif, pédagogique et social	514.57	43.13%
<i>Enseignement</i>	7.10	0.60%
<i>Travail</i>	5.50	0.46%
<i>Éducation spécialisée</i>	457.56	38.35%
<i>Accompagnement familial, juridique et autre</i>	44.41	3.72%
Personnel médical	0.64	0.05%
Psychologue et personnel paramédical	32.40	2.72%
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	4.00	0.34%
<b>Ensemble</b>	<b>871.47</b>	<b>73.05%</b>

## Répartition du personnel selon la fonction publique ou la convention

Fonction publique ou conventions	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
<b>I. FONCTION PUBLIQUE</b>				
Fonction publique hospitalière (Titre IV)	0	0.00%	0.00	0.00%
Fonction publique territoriale (Titre III)	0	0.00%	0.00	0.00%
Fonction publique d'Etat (Titre II)	1	0.09%	1.00	0.11%
<b>II. CONVENTIONS COLLECTIVES</b>				
Convention collective nationale de 1951	149	13.96%	122.67	14.08%
Convention collective nationale de 1965	1	0.09%	1.00	0.11%
Convention collective nationale de 1966	903	84.63%	736.05	84.46%
Convention collective de l'Union des caisses nationales de Sécurité Sociale (UCANSS)	0	0.00%	0.00	0.00%
Accords spécifiques CHRS du SYNEAS	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention Croix-Rouge	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective unique	0	0.00%	0.00	0.00%
Autre convention collective	13	1.22%	10.75	1.23%
<b>III. AUTRE PERSONNEL</b>				
Accord établissement	0	0.00%	0.00	0.00%
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0	0.00%	0.00	0.00%
Congréganistes non salariés	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>1067</b>	<b>100.00%</b>	<b>871.47</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

## Répartition du personnel selon le statut ou le type de contrat

Statut ou type de contrat	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
<b>I. FONCTION PUBLIQUE</b>				
Titulaire	0	0.00%	0.00	0.00%
Fonctionnaire stagiaire ou fonctionnaire-élève	0	0.00%	0.00	0.00%
Agent non-titulaire (contractuel, vacataire, auxiliaire)	1	0.09%	1.00	0.11%
<b>II. CONVENTIONS COLLECTIVES OU AUTRES ACCORDS (hors emplois aidés)</b>				
CDI (hors emplois aidés)	1 000	93.72%	831.08	95.37%
CDD (hors emplois aidés)	57	5.34%	37.61	4.32%
Intérim	0	0.00%	0.00	0.00%
Vacation ou honoraires	7	0.66%	0.21	0.02%
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	1	0.09%	1.00	0.11%
<b>III. CONTRATS AIDÉS</b>				
Contrat d'avenir unique d'insertion	1	0.09%	0.57	0.07%
Autre contrat aidé (y compris contrat emploi consolidé)	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>1 067</b>	<b>100.00%</b>	<b>871.47</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

### Répartition du personnel selon le sexe

Sexe	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
Hommes	411	38.52%	350.35	40.20%
Femmes	656	61.48%	521.12	59.80%
<b>Ensemble</b>	<b>1 067</b>	<b>100.00%</b>	<b>871.47</b>	<b>100.00%</b>

### Description du personnel selon l'âge

Âge	Hommes	Femmes	Ensemble
Minimum	24.00	20.00	20.00
1er Quartile	35.00	34.00	35.00
Médiane	44.00	44.00	44.00
3ème quartile	53.00	53.00	52.00
Maximum	65.00	67.00	67.00
Moyenne	44.10	43.24	43.57

### Répartition du personnel selon la tranche d'âge

Sexe	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
- de 20 ans	0	0.00%	0.00	0.00%
20/24 ans	9	0.84%	6.84	0.78%
25/29 ans	88	8.25%	74.55	8.55%
30/34 ans	160	15.00%	144.73	16.61%
35/39 ans	164	15.37%	141.10	16.19%
40/44 ans	141	13.21%	108.88	12.49%
45/49 ans	160	15.00%	136.41	15.65%
50/54 ans	141	13.21%	116.19	13.33%
55/59 ans	153	14.34%	107.96	12.39%
60/64 ans	46	4.31%	30.76	3.53%
65 ans et +	5	0.47%	4.05	0.46%
<b>Ensemble</b>	<b>1 067</b>	<b>100.00%</b>	<b>871.47</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

### Description du personnel l'ancienneté (en années)

Ancienneté	Hommes	Femmes	Ensemble
Minimum	< 1.00	< 1.00	< 1 an
1er Quartile	3.00	2.00	2 ans
Médiane	6.00	7.00	6 ans
3ème quartile	13.00	16.00	14 ans
Maximum	39.00	40.00	40 ans
Moyenne	9.21	9.89	9a et 8m

### Diplômes ou corps statutaire des directeurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale)	14	16.28%
D3S ou DESSMS (Corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux- uniquement personnels de la fonction publique)	1	1.16%
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	18	20.93%
DEIS (diplôme d'Etat d'ingénierie sociale) ou DSTS (diplôme supérieur en travail social)	0	0.00%
Autre diplôme de niveau I (supérieur à la maîtrise / master 1)	17	19.77%
Autre diplôme de niveau II (licence ou maîtrise /licence 3 ou master 1)	9	10.47%
Diplôme de niveau III (DUT, BTS, DEUG, DEUST / licence 2)	26	30.23%
Diplôme de niveau IV ou V (baccalauréat ou inférieur)	0	0.00%
Aucun diplôme	1	1.16%
<b>Ensemble</b>	<b>86</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	4	

### Diplômes ou corps statutaire des éducateurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	348	76.99%
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	3	0.66%
Diplôme d'État de moniteur éducateur	78	17.26%
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique	1	0.22%
Autre diplôme relatif à l'intervention sociale	6	1.33%
Aucun diplôme relatif à l'intervention sociale	16	3.54%
<b>Ensemble</b>	<b>452</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	42	

### Diplômes ou corps statutaire des animateurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
DEJEPS ou DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)	2	50.00%
DUT carrière sociale option 'animation sociale et socio-culturelle'	0	0.00%
BPJEPS ou BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	0	0.00%
Autre diplôme ou brevet relatif à l'animation	2	50.00%
Aucun diplôme ou brevet relatif à l'animation	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>4</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES MAISONS D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL

ENFANTS ACCUEILLIS AU 15/12/2012

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Internat collectif	291	52.24%	274	52.59%	565	52.41%
Hébergement éclaté : chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Hébergement éclaté hors chambre d'hôtel	184	33.03%	191	36.66%	375	34.79%
Assistant familial	9	1.62%	11	2.11%	20	1.86%
Pouponnière	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Lieu de vie et d'accueil	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	73	13.11%	45	8.64%	118	10.95%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>557</b>	<b>100.00%</b>	<b>521</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 078</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le sexe

Sexe	en effectif	en %
Garçons	557	51.67%
Filles	521	48.33%
<b>Ensemble</b>	<b>1078</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon la tranche d'âge

Tranches d'âge	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
- de 5 ans	10	1.80%	8	1.54%	18	1.67%
5/9 ans	31	5.57%	28	5.37%	59	5.47%
10/14 ans	131	23.52%	107	20.54%	238	22.08%
15/19 ans	369	66.25%	352	67.56%	721	66.88%
20 ans et +	16	2.87%	26	4.99%	42	3.90%
<b>Ensemble</b>	<b>557</b>	<b>100.00%</b>	<b>521</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 078</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	1.00	1.00	<b>1 an</b>
1er quartile	14.00	14.00	<b>14 ans</b>
Médiane	16.00	17.00	<b>16 ans</b>
3ème quartile	18.00	18.00	<b>18 ans</b>
Maximum	20.00	20.00	<b>20 ans</b>
Moyenne	15.21	15.58	<b>15 ans et 5 mois</b>

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le département de domicile

Département	en effectif	en %
Département d'accueil	949	88.12%
Autre département breton	27	2.51%
Autre département métropolitain	15	1.39%
Territoires d'Outre-Mer	1	0.09%
Etranger	85	7.89%
<b>Ensemble</b>	<b>1 077</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	1	

## Ancienneté des enfants et adolescents présents au 15/12/2012

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	8.00	8.00	8 jours
1er quartile	99.00	130.00	4m et 8j
Médiane	252.00	222.00	8m et 8j
3ème quartile	527.00	196.00	16m et 23j
Maximum	3 083.00	3 630.00	9a et 11m
Moyenne	382.80	374.19	1 ans et 5m

## Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type de mesure antérieure

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	3	0.57%	2	0.41%	5	0.49%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	23	4.36%	29	5.91%	52	5.10%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	39	7.39%	46	9.37%	85	8.34%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	192	36.36%	192	39.10%	384	37.68%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	2	0.38%	0	0.00%	2	0.20%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	4	0.76%	3	0.61%	7	0.69%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	3	0.57%	1	0.20%	4	0.39%
Tutelle déferée à l'ASE	25	4.73%	21	4.28%	46	4.51%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	6	1.14%	7	1.43%	13	1.28%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	2	0.38%	1	0.20%	3	0.29%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	1	0.19%	2	0.41%	3	0.29%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	95	17.99%	95	19.35%	190	18.65%
AED (action éducative à domicile)	23	4.36%	30	6.11%	53	5.20%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	1	0.19%	1	0.20%	2	0.20%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	20	3.79%	13	2.65%	33	3.24%
Autre mesure	13	2.46%	9	1.83%	22	2.16%
Aucune mesure	76	14.39%	39	7.94%	115	11.29%
<b>Ensemble</b>	<b>528</b>	<b>100.00%</b>	<b>491</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 019</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	29		30		59	

**Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le lieu de résidence antérieur**

Lieu de résidence	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Chez les parents	252	48.46%	223	43.81%	475	46.16%
Chez de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance	13	2.50%	18	3.54%	31	3.01%
Dans un logement personnel hors logement accompagné	2	0.38%	4	0.79%	6	0.58%
En logement accompagné (FJT, résidence sociale...)	7	1.35%	10	1.96%	17	1.65%
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence), hébergement de fortune (baraque, squat), hébergement mobile (caravane, péniche), à la rue	5	0.96%	6	1.18%	11	1.07%
Etablissement de placement relevant du civil (MECS, Foyer de l'enfance...)	112	21.54%	108	21.22%	220	21.38%
Etablissement de placement relevant du pénal (centre éducatif fermé ou renforcé, établissement de placement éducatif)	1	0.19%	0	0.00%	1	0.10%
Chez un assistant familial	114	21.92%	129	25.34%	243	23.62%
En établissement médico-social	4	0.77%	2	0.39%	6	0.58%
En établissement hospitalier	6	1.15%	6	1.18%	12	1.17%
En internat scolaire	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	4	0.77%	3	0.59%	7	0.68%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>520</b>	<b>100.00%</b>	<b>509</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 029</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	37		12		49	

**Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type de mesure principale**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	1	0.18%	1	0.19%	2	0.19%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	38	6.82%	29	5.57%	67	6.22%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	140	25.13%	166	31.86%	306	28.39%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	253	45.42%	241	46.26%	494	45.83%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	10	1.80%	2	0.38%	12	1.11%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	6	1.08%	0	0.00%	6	0.56%
Tutelle déferée à l'ASE	44	7.90%	27	5.18%	71	6.59%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	5	0.90%	23	4.41%	28	2.60%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	1	0.18%	0	0.00%	1	0.09%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	39	7.00%	26	4.99%	65	6.03%
AED (action éducative à domicile)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	17	3.05%	3	0.58%	20	1.86%
Autre mesure	3	0.54%	3	0.58%	6	0.56%
Aucune mesure	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>557</b>	<b>100.00%</b>	<b>521</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 078</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	



Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon l'existence d'une action éducative

Action éducative	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Non	477	86.89%	441	85.47%	918	86.20%
AEMO	38	6.92%	33	6.40%	71	6.67%
AED	5	0.91%	5	0.97%	10	0.94%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>520</b>	<b>94.72%</b>	<b>479</b>	<b>92.83%</b>	<b>999</b>	<b>93.80%</b>
Non réponse	37		42		79	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type d'accueil

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Hébergement complet	463	84.34%	435	84.30%	898	84.32%
Accueil séquentiel ou modulable : alternance des temps de présence dans la structure et au domicile	64	11.66%	50	9.69%	114	10.70%
Accueil diversifié : alternance des temps de présence dans différentes structures	22	4.01%	31	6.01%	53	4.98%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>549</b>	<b>100.00%</b>	<b>516</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 065</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	8		5		13	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon la principale occupation en journée

Principale occupation	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Etablissement de l'Éducation nationale (public ou privé sous contrat) hors EREA	284	52.21%	286	55.86%	570	53.98%
Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA)	9	1.65%	9	1.76%	18	1.70%
Etablissement scolaire du ministère de l'Agriculture	15	2.76%	26	5.08%	41	3.88%
Centre de formation d'apprentis (CFA)	74	13.60%	49	9.57%	123	11.65%
Etablissement médico-social, social ou médical	22	4.04%	8	1.56%	30	2.84%
Etablissement lui-même	6	1.10%	1	0.20%	7	0.66%
Par correspondance (avec ou sans soutien de la structure)	4	0.74%	4	0.78%	8	0.76%
Autre lieu de scolarité	20	3.68%	9	1.76%	29	2.75%
En formation ou en stage	50	9.19%	48	9.38%	98	9.28%
En emploi (contrat aidé ou non)	11	2.02%	16	3.13%	27	2.56%
À la recherche d'un emploi	27	4.96%	33	6.45%	60	5.68%
Autre non scolarisé	22	4.04%	23	4.49%	45	4.26%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>544</b>	<b>100.00%</b>	<b>512</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 056</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	13		9		22	

Répartition des enfants et adolescents scolarisés présents au 15/12/2012 selon la classe suivie

Classe suivie	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Classe de l'enseignement pré-élémentaire	13	3.16%	7	1.84%	20	2.52%
Classe de l'enseignement élémentaire	47	11.41%	44	11.55%	91	11.48%
Classe d'inclusion scolaire (CLIS), d'adaptation (CLAD), d'initiation (CLIN) ou autre classe du premier degré	8	1.94%	7	1.84%	15	1.89%
Premier cycle (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	108	26.21%	97	25.46%	205	25.85%
SEGPA	20	4.85%	15	3.94%	35	4.41%
Second cycle général et technologique (2nde, 1ère générale et 1ère d'adaptation, terminale, BT, BTA...)	43	10.44%	39	10.24%	82	10.34%
Préparation au CAP, CAPA, BEP ou BEPA en 1, 2 ou 3 ans	116	28.16%	89	23.36%	205	25.85%
Préparation au bac professionnel (en 1, 2 ou 3 ans) ou au BMA	17	4.13%	52	13.65%	69	8.70%
Autre classe (ULIS, classe-relais, atelier-relais, DIMA...)	24	5.83%	12	3.15%	36	4.54%
Classe d'enseignement supérieur (BTS, IUT, université...)	8	1.94%	13	3.41%	21	2.65%
Autre classe	8	1.94%	6	1.57%	14	1.77%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>412</b>	<b>100.00%</b>	<b>381</b>	<b>100.00%</b>	<b>793</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	145		140		285	

Répartition des enfants et adolescents scolarisés présents au 15/12/2012 selon l'assiduité

Assiduité	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Fréquentation effective	392	90.32%	349	88.80%	741	89.60%
Situation d'absentéisme	27	6.22%	30	7.63%	57	6.89%
Rupture scolaire	15	3.46%	14	3.56%	29	3.51%
<b>Ensemble</b>	<b>434</b>	<b>100.00%</b>	<b>393</b>	<b>100.00%</b>	<b>827</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	123		128		251	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES MAISONS D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL

### SORTIES ENFANTS EN 2012

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Internat collectif	245	48.90%	199	48.66%	444	48.79%
Hébergement écalté : chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Hébergement éclaté hors chambre d'hôtel	171	34.13%	154	37.65%	325	35.71%
Assistant familial	11	2.20%	4	0.98%	15	1.65%
Pouponnière	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Lieu de vie et d'accueil	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre	74	14.77%	52	12.71%	126	13.85%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>501</b>	<b>100.00%</b>	<b>409</b>	<b>100.00%</b>	<b>910</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le sexe

Sexe	en effectif	en %
Garçons	501	55.05%
Filles	409	44.95%
<b>Ensemble</b>	<b>910</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon la tranche d'âge

Tranches d'âge	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
- de 5 ans	5	1.00%	7	1.71%	12	1.32%
5/9 ans	33	6.59%	20	4.89%	53	5.82%
10/14 ans	65	12.97%	51	12.47%	116	12.75%
15/19 ans	342	68.26%	264	64.55%	606	66.59%
20 ans et +	56	11.18%	67	16.38%	123	13.52%
<b>Ensemble</b>	<b>501</b>	<b>100.00%</b>	<b>409</b>	<b>100.00%</b>	<b>910</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	2.00	1.00	<b>1 an</b>
1er quartile	15.00	15.00	<b>15 ans</b>
Médiane	17.00	18.00	<b>17 ans</b>
3ème quartile	18.00	19.00	<b>19 ans</b>
Maximum	21.00	21.00	<b>21 ans</b>
Moyenne	16.23	16.58	<b>16 ans et 9 mois</b>

#### Durée de séjour des enfants et adolescents sortis en 2012

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	1.00	1.00	<b>1 jour</b>
1er quartile	111.00	182.00	<b>4m et 24j</b>
Médiane	313.00	362.00	<b>11 mois</b>
3ème quartile	542.00	638.00	<b>1 an et 7m</b>
Maximum	4 120.00	3 060.00	<b>11a et 3m</b>
Moyenne	408.26	453.91	<b>1 an et 2m</b>

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type de mesure avant la sortie**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	2	0.40%	0	0.00%	2	0.22%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	23	4.60%	23	5.62%	46	5.06%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	140	28.00%	149	36.43%	289	31.79%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	205	41.00%	158	38.63%	363	39.93%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	4	0.80%	3	0.73%	7	0.77%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	6	1.20%	2	0.49%	8	0.88%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	1	0.24%	1	0.11%
Retrait partiel de l'autorité parentale	2	0.40%	0	0.00%	2	0.22%
Tutelle déferée à l'ASE	20	4.00%	6	1.47%	26	2.86%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	9	1.80%	16	3.91%	25	2.75%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	3	0.60%	1	0.24%	4	0.44%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	43	8.60%	34	8.31%	77	8.47%
AED (action éducative à domicile)	1	0.20%	0	0.00%	1	0.11%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	41	8.20%	15	3.67%	56	6.16%
Autre mesure	1	0.20%	0	0.00%	1	0.11%
Aucune mesure	0	0.00%	1	0.24%	1	0.11%
<b>Ensemble</b>	<b>500</b>	<b>100.00%</b>	<b>409</b>	<b>100.00%</b>	<b>909</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	1		0		1	

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type de mesure principale après la sortie**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	1	0.21%	1	0.25%	2	0.23%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	5	1.03%	5	1.26%	10	1.13%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	49	10.06%	38	9.55%	87	9.83%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	109	22.38%	90	22.61%	199	22.49%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	3	0.62%	3	0.75%	6	0.68%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	4	0.82%	1	0.25%	5	0.56%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	1	0.21%	0	0.00%	1	0.11%
Tutelle déferée à l'ASE	15	3.08%	6	1.51%	21	2.37%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	6	1.23%	3	0.75%	9	1.02%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	6	1.23%	1	0.25%	7	0.79%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	1	0.21%	0	0.00%	1	0.11%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	1	0.21%	0	0.00%	1	0.11%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	69	14.17%	41	10.30%	110	12.43%
AED (action éducative à domicile)	10	2.05%	5	1.26%	15	1.69%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	3	0.75%	3	0.34%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	12	2.46%	2	0.50%	14	1.58%
Autre mesure	8	1.64%	15	3.77%	23	2.60%
Aucune mesure	187	38.40%	184	46.23%	371	41.92%
<b>Ensemble</b>	<b>487</b>	<b>100.00%</b>	<b>398</b>	<b>100.00%</b>	<b>885</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	14		11		25	

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le lieu de résidence après la sortie**

Lieu de résidence	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Chez les parents	168	36.44%	131	33.25%	299	34.97%
Chez de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance	33	7.16%	32	8.12%	65	7.60%
Dans un logement personnel hors logement accompagné	61	13.23%	81	20.56%	142	16.61%
En logement accompagné (FJT, résidence sociale...)	34	7.38%	34	8.63%	68	7.95%
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence), hébergement de fortune (baraque, squat), hébergement mobile (caravane, péniche), à la rue	9	1.95%	6	1.52%	15	1.75%
Etablissement de placement relevant du civil (MECS, Foyer de l'enfance...)	93	20.17%	62	15.74%	155	18.13%
Etablissement de placement relevant du pénal (centre éducatif fermé ou renforcé, établissement de placement éducatif)	5	1.08%	0	0.00%	5	0.58%
Chez un assistant familial	44	9.54%	32	8.12%	76	8.89%
En établissement médico-social	3	0.65%	0	0.00%	3	0.35%
En établissement hospitalier	5	1.08%	6	1.52%	11	1.29%
En internat scolaire	0	0.00%	2	0.51%	2	0.23%
Autre	6	1.30%	8	2.03%	14	1.64%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>461</b>	<b>100.00%</b>	<b>394</b>	<b>100.00%</b>	<b>855</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	40		15		55	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL

### ACTIVITE

Département	Nombre de structures	Capacités installées totales	en %	Nombre de structures répondantes
Côtes-d'Armor	5	26	22.81%	4
Finistère	2	28	24.56%	1
Ille-et-Vilaine	4	21	18.42%	3
Morbihan	8	39	34.21%	7
<b>Ensemble</b>	<b>19</b>	<b>114</b>	<b>100.00%</b>	<b>15</b>

### Répartition des établissements par statut juridique au 15/12/2012

Statut juridique	Nombre de structures	en %
Département	0	0.00%
Etablissement public communal d'hospitalisation	0	0.00%
Centre communal d'action sociale	0	0.00%
Etablissement social départemental	0	0.00%
Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	14	93.33%
Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	1	6.67%
Autre association, fondation et congrégation	0	0.00%
Inconnu	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>100.00%</b>

### Description générale de l'activité au 15/12/2012

Département	Nombre de structures	Capacités installées totales	Effectif présents	Journées réalisées en 2012	Jours d'ouverture	Coefficient d'occupation
Côtes-d'Armor	4	23	20	7 440	354	91.38%
Finistère	1	5	5	1 830	366	100.00%
Ille-et-Vilaine	3	15	11	4 109	315	86.96%
Morbihan	7	33	29	9 881	307	97.53%
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>76</b>	<b>65</b>	<b>23 260</b>	<b>327</b>	<b>93.59%</b>

### Descriptions des places installées au 15/12/2012

Type de place	Capacités installées totales	Effectif présents	Journées réalisées en 2012	Jours d'ouverture	Entrées	Sorties
<b>Ensemble des places</b>	<b>76</b>	<b>65</b>	<b>23 260</b>	<b>327</b>	<b>68</b>	<b>67</b>
dont internat collectif	0	-	-	-	-	-
dont hébergement éclaté	0	-	-	-	-	-
dont assistant familial	0	-	-	-	-	-
dont accueil mère-enfant	0	-	-	-	-	-
dont pouponnière	0	-	-	-	-	-
dont lieu de vie et d'accueil	76	65	23 260	327	68	67
dont autre type d'hébergement	0	-	-	-	-	-

### Séjour

Effectifs présents	Entrées	Sorties	Taux de rotation	Durée moyenne de séjour
65	68	67	104.62%	11 mois et 12 jours

## Accueil de jour

	Nombre de structures déclarées	en %	Nombre de personnes prises en charge	Nombre de places
Oui	2	13.33%	8	10
Non	13	86.67%		
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>100.00%</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
Non réponse	0			

## Autorisation / Habilitation de l'établissement

Type d'habilitation	Nombre de structures déclarées	en %
Président du Conseil général	12	80.00%
Président du Conseil général et préfet de département	3	20.00%
Ministère de la Justice :	3	20.00%
<i>au titre de l'ordonnance de 1945 (enfance délinquante)</i>	1	6.67%
<i>au titre de l'article 375 du Code civil</i>	3	20.00%
Sécurité Sociale	0	0.00%

## Projet d'établissement

Type de public	Spécialisé dans ce public		Exclusion de ce public	
	Nb de structures déclarées	en %	Nb de structures déclarées	en %
Jeunes en échec scolaire, déscolarisés	13	86.67%	0	0.00%
Jeunes ayant des difficultés psychologiques importantes	9	60.00%	3	20.00%
Jeunes ayant des troubles du comportement grave (dont délinquance)	9	60.00%	3	20.00%
Jeunes en difficultés multiples*	12	80.00%	0	0.00%
Fratreries	3	20.00%	6	40.00%
Mineurs étrangers isolés	3	20.00%	8	53.33%
Femmes enceintes ou mères accompagnées d'un enfant de - de 3 ans	0	0.00%	12	80.00%

\* pauvreté environnement familial complexe, parfois violent ou sujet à des maladies mentales et succession de "malheurs" (décès, maladie des proches etc.)

## Description de l'hébergement

Critères de répartition	Nb de structures déclarées	en %
Âge	4	26.67%
Sexe	5	33.33%
Fratreries	0	0.00%
Durée du placement	2	13.33%
Projet pédagogique	5	33.33%
Civil / Pénal	1	6.67%
Aucun	4	26.67%

### Caractéristiques de l'hébergement éclaté

Public accueilli	Nb de structures	Nb de lieux	Nb de places
Uniquement des garçons	2	2	9
Uniquement des filles	0	0	0
Public mixte	2	2	9
<b>Ensemble</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>18</b>

Limites d'âge prévues	Nb de structures	Nb de lieux	Nb de places
Minimum			
- de 7 ans	0	0	0
7 - 11 ans	1	1	3
12 - 15 ans	3	3	15
16 ans et +	0	0	0
<b>Sous-ensemble</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>18</b>
Maximum			
- de 18 ans	0	0	0
18 ans	0	0	0
+ de 18 ans	4	4	18
<b>Sous-ensemble</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>18</b>

Modalité d'hébergement ou de logement	Nombre	en %
Nombre de chambres indépendantes	14	93.33%
Nombre de studios	1	6.67%
Nombre d'appartements (hors studio)	0	0.00%
Nombre de chambres d'hôtel	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>100.00%</b>

### Caractéristiques de l'hébergement regroupé

Public accueilli	Nb de structures*	Nb de lieux	Nb de places
Uniquement des garçons	3	7	13
Uniquement des filles	2	2	10
Public mixte	6	6	35
<b>Ensemble</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>58</b>

\* plusieurs réponses possibles

Limites d'âge prévues	Nb de structures*	Nb de lieux	Nb de places
Minimum			
- de 7 ans	3	3	15
7 - 11 ans	2	2	10
12 - 15 ans	6	9	32
16 ans et +	1	1	1
<b>Sous-ensemble</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>58</b>
Maximum			
- de 18 ans	2	2	13
18 ans	2	5	8
+ de 18 ans	8	8	37
<b>Sous-ensemble</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>58</b>

\* plusieurs réponses possibles

Modalité d'hébergement ou de logement	Nombre	en %
Nombre de chambres à 1 lit	40	78.43%
Nombre de chambres à 2 lits	10	19.61%
Nombre de chambres à 3 lits	0	0.00%
Nombre de chambres à 4 lits ou plus	0	0.00%
Nombre de studios ou d'appartements	1	1.96%
<b>Ensemble</b>	<b>51</b>	<b>100.00%</b>



# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL

### PERSONNEL

#### Bénévolat

Recours au bénévolat	Nombre de structures déclarées	en %	Nb de bénévoles en décembre
Oui	5	33.33%	24
Non	10	66.67%	

#### Description de l'emploi bénévole

Type d'emploi	Nombre de structures déclarées	en %
Administration, gestion, logistique	3	20.00%
Accueil (du public, de jour...)	2	13.33%
Education (soutien scolaire, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, formation...)	4	26.67%
Restauration (aide aux repas, distribution alimentaire, restaurant social...)	1	6.67%
Activités relatives à l'hébergement (en hébergement d'urgence, d'insertion...)	0	0.00%
Accompagnements, visites, suivi social (y compris parrainage)	1	6.67%
Justice (accès aux droits, service juridique...)	2	13.33%
Animation, culture, loisir, sport, camp d'été	3	20.00%
Divers (insertion par l'activité économique, gestion, santé...)	3	20.00%

#### Volume d'intervention de l'emploi bénévole

Type d'emploi	Très importante	Assez importante	Peu importante	Marginale	Aucune
Administration, gestion, logistique	-	2	1	-	12
Accueil (du public, de jour...)	-	1	1	-	13
Education (soutien scolaire, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, formation...)	1	1	1	1	11
Restauration (aide aux repas, distribution alimentaire, restaurant social...)	-	-	-	1	14
Activités relatives à l'hébergement (en hébergement d'urgence, d'insertion...)	-	-	-	-	15
Accompagnements, visites, suivi social (y compris parrainage)	-	-	1	-	14
Justice (accès aux droits, service juridique...)	-	-	1	1	13
Animation, culture, loisir, sport, camp d'été	1	2	-	-	12
Divers (insertion par l'activité économique, gestion, santé...)	-	-	2	1	12

## Description générale du personnel

Fonction principale exercée	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		TOTAL	
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Equivalent temps plein	Nombre de personnes	Equivalent temps plein
<b>I. PERSONNEL DE DIRECTION</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>1.50</b>	<b>19</b>	<b>17.50</b>
Directeur ou responsable de l'établissement	12	0	0.00	12	12.00
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1	1	0.75	2	1.75
Agent administratif ou personnel de bureau	0	2	0.75	2	0.75
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	3	0	0.00	3	3.00
<b>II. PERSONNEL DES SERVICES GÉNÉRAUX</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1.25</b>	<b>6</b>	<b>2.25</b>
Agent de service général (agent de buanderie, cuisine ...)	0	4	0.55	4	0.55
Ouvrier professionnel	0	0	0.00	0	0.00
Surveillant de nuit	1	0	0.00	1	1.00
Maître de maison	0	1	0.70	1	0.70
Autre personnel des services généraux	0	0	0.00	0	0.00
<b>III. PERSONNEL D'ENCADREMENT</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2.05</b>	<b>8</b>	<b>7.05</b>
Chef de service généraux, documentation, informatique	0	0	0.00	0	0.00
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	2	0	0.00	2	2.00
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	0	1	0.80	1	0.80
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0	1	0.75	1	0.75
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0	0	0.00	0	0.00
Conseiller en économie sociale et familiale (encadrement)	0	0	0.00	0	0.00
Chef de service éducatif ou cadre socio-éducatif	0	0	0.00	0	0.00
Autre cadre de service pédagogique et social	0	0	0.00	0	0.00
Cadre infirmier DE et autorisé ou puéricultrice (encadrement)	0	0	0.00	0	0.00
Cadre infirmier psychiatrique	0	0	0.00	0	0.00
Autre cadre de service paramédical	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel d'encadrement	3	1	0.50	4	3.50
<b>IV. PERSONNEL ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET SOCIAL</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>1.65</b>	<b>26</b>	<b>23.65</b>
<b>Enseignement</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0.40</b>	<b>2</b>	<b>0.40</b>
Educateur scolaire	0	0	0.00	0	0.00
Instituteur spécialisé ou professeur des écoles spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
Instituteur ou professeur des écoles	0	2	0.40	2	0.40
Enseignant du second degré - Enseignement général	0	0	0.00	0	0.00
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0	0	0.00	0	0.00
Moniteur EPS ou éducateur sportif	0	0	0.00	0	0.00
Maître auxiliaire ou enseignant contractuel	0	0	0.00	0	0.00
<b>Travail</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>2</b>	<b>2.00</b>
Educateur technique spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
Educateur technique	2	0	0.00	2	2.00
Moniteur d'atelier	0	0	0.00	0	0.00
Professeur technique de l'enseignement professionnel	0	0	0.00	0	0.00
<b>Éducation spécialisée</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>14</b>	<b>14.00</b>
Educateur spécialisé y compris éducateur de la PJJ	14	0	0.00	14	14.00
Moniteur éducateur	0	0	0.00	0	0.00
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0	0	0.00	0	0.00
Aide-médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
<b>Accompagnement familial, juridique et autre</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1.25</b>	<b>8</b>	<b>7.25</b>
Assistant familial ou maternel	0	0	0.00	0	0.00
Educateur familial	1	0	0.00	1	1.00
Hôte de pension de famille	0	0	0.00	0	0.00
Assistant de service social	0	0	0.00	0	0.00
Moniteur d'enseignement ménager	0	0	0.00	0	0.00
Conseiller en économie sociale et familiale	0	0	0.00	0	0.00
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0	0	0.00	0	0.00
Animateur social	1	1	0.75	2	1.75
Médiateur social	0	0	0.00	0	0.00
Juriste	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	4	1	0.50	5	4.50

Description générale du personnel (suite)

Fonction principale exercée	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		TOTAL	
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Equivalent temps plein	Nombre de personnes	Equivalent temps plein
<b>V. PERSONNEL MÉDICAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>
Psychiatre	0	0	0.00	0	0.00
Pédiatre	0	0	0.00	0	0.00
Autre médecin spécialiste	0	0	0.00	0	0.00
Médecin généraliste	0	0	0.00	0	0.00
<b>VI. PSYCHOLOGUE ET PERSONNEL PARAMÉDICAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0.77</b>	<b>3</b>	<b>1.77</b>
Psychologue	0	2	0.77	2	0.77
Infirmier DE et autorisé	0	0	0.00	0	0.00
Infirmier psychiatrique	1	0	0.00	1	1.00
Puéricultrice	0	0	0.00	0	0.00
Aide-soignant	0	0	0.00	0	0.00
Auxiliaire de puériculture	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel paramédical	0	0	0.00	0	0.00
<b>VII. CANDIDAT-ÉLÈVE SÉLECTIONNÉ AUX EMPLOIS ÉDUCATIFS</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>1</b>	<b>1.00</b>
En attente de formation d'éducateur spécialisé	0	0	0.00	0	0.00
En attente de formation de moniteur éducateur	0	0	0.00	0	0.00
En attente de formation d'aide médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
En formation d'éducateur spécialisé	1	0	0.00	1	1.00
En formation de moniteur éducateur	0	0	0.00	0	0.00
En formation d'aide médico-psychologique	0	0	0.00	0	0.00
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0	0	0.00	0	0.00
<b>ENSEMBLE</b>	<b>46</b>	<b>17</b>	<b>7.22</b>	<b>63</b>	<b>53.22</b>
Inconnue	1	0		1	1.00

Taux d'encadrement

Fonction principale exercée	Equivalent temps plein	Taux encadrement
Personnel de direction	17.50	23.03%
Personnel des services généraux	2.25	2.96%
Personnel d'encadrement	7.05	9.28%
Personnel éducatif, pédagogique et social	23.65	31.12%
<i>Enseignement</i>	0.40	0.53%
<i>Travail</i>	2.00	2.63%
<i>Éducation spécialisée</i>	14.00	18.42%
<i>Accompagnement familial, juridique et autre</i>	7.25	9.54%
Personnel médical	0.00	0.00%
Psychologue et personnel paramédical	1.77	2.33%
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	1.00	1.32%
<b>Ensemble</b>	<b>54.22</b>	<b>71.34%</b>

## Répartition du personnel selon la fonction publique ou la convention

Fonction publique ou conventions	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
<b>I. FONCTION PUBLIQUE</b>				
Fonction publique hospitalière (Titre IV)	0	0.00%	0.00	0.00%
Fonction publique territoriale (Titre III)	0	0.00%	0.00	0.00%
Fonction publique d'Etat (Titre II)	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>II. CONVENTIONS COLLECTIVES</b>				
Convention collective nationale de 1951	4	6.35%	2.10	3.95%
Convention collective nationale de 1965	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective nationale de 1966	9	14.29%	8.00	15.03%
Convention collective de l'Union des caisses nationales de Sécurité Sociale (UCANSS)	0	0.00%	0.00	0.00%
Accords spécifiques CHRS du SYNEAS	2	3.17%	2.00	3.76%
Convention Croix-Rouge	0	0.00%	0.00	0.00%
Convention collective unique	0	0.00%	0.00	0.00%
Autre convention collective	29	46.03%	23.22	43.63%
<b>III. AUTRE PERSONNEL</b>				
Accord établissement	15	23.81%	14.40	27.06%
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	4	6.35%	3.50	6.58%
Congréganistes non salariés	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>63</b>	<b>100.00%</b>	<b>53.22</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	1		1.00	

## Répartition du personnel selon le statut ou le type de contrat

Statut ou type de contrat	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
<b>I. FONCTION PUBLIQUE</b>				
Titulaire	0	0.00%	0.00	0.00%
Fonctionnaire stagiaire ou fonctionnaire-élève	0	0.00%	0.00	0.00%
Agent non-titulaire (contractuel, vacataire, auxiliaire)	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>II. CONVENTIONS COLLECTIVES OU AUTRES</b>				
<b>ACCORDS (hors emplois aidés)</b>				
CDI (hors emplois aidés)	50	81.97%	45.90	86.41%
CDD (hors emplois aidés)	10	16.39%	6.22	11.71%
Intérim	0	0.00%	0.00	0.00%
Vacation ou honoraires	1	1.64%	1.00	1.88%
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>III. CONTRATS AIDÉS</b>				
Contrat d'avenir unique d'insertion	0	0.00%	0.00	0.00%
Autre contrat aidé (y compris contrat emploi consolidé)	0	0.00%	0.00	0.00%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>61</b>	<b>100.00%</b>	<b>53.12</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	3		1.10	

### Répartition du personnel selon le sexe

Sexe	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
Hommes	28	43.75%	26.25	48.41%
Femmes	36	56.25%	27.97	51.59%
<b>Ensemble</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>	<b>54.22</b>	<b>100.00%</b>

### Description du personnel selon l'âge

Âge	Hommes	Femmes	Ensemble
Minimum	21.00	23.00	21.00
1er Quartile	28.00	31.00	30.50
Médiane	38.00	46.00	43.00
3ème quartile	52.00	53.00	52.00
Maximum	66.00	66.00	66.00
Moyenne	41.41	43.60	42.34

### Répartition du personnel selon la tranche d'âge

Sexe	Nombre de personnes	en %	Effectif en ETP	en %
- de 20 ans	0	0.00%	0.00	0.00%
20/24 ans	5	7.81%	4.50	8.30%
25/29 ans	8	12.50%	8.00	14.75%
30/34 ans	7	10.94%	6.75	12.45%
35/39 ans	8	12.50%	7.75	14.29%
40/44 ans	6	9.38%	4.70	8.67%
45/49 ans	6	9.38%	5.70	10.51%
50/54 ans	13	20.31%	8.82	16.27%
55/59 ans	6	9.38%	5.25	9.68%
60/64 ans	3	4.69%	1.55	2.86%
65 ans et +	2	3.13%	1.20	2.21%
<b>Ensemble</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>	<b>54.22</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0.00	

### Description du personnel l'ancienneté (en années)

Ancienneté	Hommes	Femmes	Ensemble
Minimum	< 1.00	< 1.00	< 1 an
1er Quartile	2.00	2.00	2 ans
Médiane	4.00	3.00	3 ans
3ème quartile	9.00	9.00	9 ans
Maximum	23.00	19.00	23 ans
Moyenne	6.00	5.34	5a et 5m

### Diplômes ou corps statutaire des directeurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale)	0	0.00%
D3S ou DESSMS (Corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux- uniquement personnels de la fonction publique)	1	8.33%
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	0	0.00%
DEIS (diplôme d'Etat d'ingénierie sociale) ou DSTS (diplôme supérieur en travail social)	1	8.33%
Autre diplôme de niveau I (supérieur à la maîtrise / master 1)	1	8.33%
Autre diplôme de niveau II (licence ou maîtrise /licence 3 ou master 1)	1	8.33%
Diplôme de niveau III (DUT, BTS, DEUG, DEUST / licence 2)	2	16.67%
Diplôme de niveau IV ou V (baccalauréat ou inférieur)	4	33.33%
Aucun diplôme	2	16.67%
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	2	

### Diplômes ou corps statutaire des éducateurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	10	83.33%
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	0	0.00%
Diplôme d'État de moniteur éducateur	1	8.33%
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique	0	0.00%
Autre diplôme relatif à l'intervention sociale	1	8.33%
Aucun diplôme relatif à l'intervention sociale	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	4	

### Diplômes ou corps statutaire des animateurs

Diplôme ou corps statutaire	Nombre de personnes	en %
DEJEPS ou DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)	0	0.00%
DUT carrière sociale option 'animation sociale et socio-culturelle'	0	0.00%
BPJEPS ou BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	0	0.00%
Autre diplôme ou brevet relatif à l'animation	1	50.00%
Aucun diplôme ou brevet relatif à l'animation	1	50.00%
<b>Ensemble</b>	<b>2</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES LIEUX DE VIE

ENFANTS ACCUEILLIS AU 15/12/2012

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Internat collectif	9	23.68%	2	7.69%	11	17.19%
Hébergement éclaté : chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Hébergement éclaté hors chambre d'hôtel	0	0.00%	2	7.69%	2	3.13%
Assistant familial	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Pouponnière	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Lieu de vie et d'accueil	29	76.32%	22	84.62%	51	79.69%
Autre	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>38</b>	<b>100.00%</b>	<b>26</b>	<b>100.00%</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le sexe

Sexe	en effectif	en %
Garçons	38	59.38%
Filles	26	40.63%
<b>Ensemble</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon la tranche d'âge

Tranches d'âge	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
- de 5 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
5/9 ans	1	2.63%	1	3.85%	2	3.13%
10/14 ans	5	13.16%	6	23.08%	11	17.19%
15/19 ans	32	84.21%	19	73.08%	51	79.69%
20 ans et +	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>38</b>	<b>100.00%</b>	<b>26</b>	<b>100.00%</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	8.00	8.00	<b>8 ans</b>
1er quartile	15.00	14.00	<b>15 ans</b>
Médiane	16.00	16.00	<b>16 ans</b>
3ème quartile	17.00	17.00	<b>17 ans</b>
Maximum	18.00	19.00	<b>19 ans</b>
Moyenne	15.55	15.54	<b>15 ans et 7 mois</b>

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le département de domicile

Département	en effectif	en %
Département d'accueil	25	39.06%
Autre département breton	4	6.25%
Autre département métropolitain	35	54.69%
Territoires d'Outre-Mer	0	0.00%
Etranger	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

## Ancienneté des enfants et adolescents présents au 15/12/2012

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	8.00	8.00	8 jours
1er quartile	130.00	130.00	4m et 8j
Médiane	297.50	297.50	9m et 23j
3ème quartile	557.00	830.00	1 an et 7m
Maximum	3 021.00	2 230.00	8 ans et 3m
Moyenne	496.18	551.54	1 an et 5m

## Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type de mesure antérieure

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	0	0.00%	1	3.85%	1	1.56%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	15	39.47%	6	23.08%	21	32.81%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	14	36.84%	9	34.62%	23	35.94%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	3	7.89%	0	0.00%	3	4.69%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	0	0.00%	1	3.85%	1	1.56%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	0	0.00%	6	23.08%	6	9.38%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	1	3.85%	1	1.56%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	2	5.26%	2	7.69%	4	6.25%
AED (action éducative à domicile)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre mesure	1	2.63%	0	0.00%	1	1.56%
Aucune mesure	3	7.89%	0	0.00%	3	4.69%
<b>Ensemble</b>	<b>38</b>	<b>100.00%</b>	<b>26</b>	<b>100.00%</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	



**Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le lieu de résidence antérieur**

Lieu de résidence	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Chez les parents	13	37.14%	3	11.54%	16	26.23%
Chez de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance	1	2.86%	0	0.00%	1	1.64%
Dans un logement personnel hors logement accompagné	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En logement accompagné (FJT, résidence sociale...)	1	2.86%	0	0.00%	1	1.64%
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence), hébergement de fortune (baraque, squat), hébergement mobile (caravane, péniche), à la rue	2	5.71%	0	0.00%	2	3.28%
Etablissement de placement relevant du civil (MECS, Foyer de l'enfance...)	9	25.71%	12	46.15%	21	34.43%
Etablissement de placement relevant du pénal (centre éducatif fermé ou renforcé, établissement de placement éducatif)	0	0.00%	2	7.69%	2	3.28%
Chez un assistant familial	3	8.57%	8	30.77%	11	18.03%
En établissement médico-social	2	5.71%	0	0.00%	2	3.28%
En établissement hospitalier	2	5.71%	1	3.85%	3	4.92%
En internat scolaire	1	2.86%	0	0.00%	1	1.64%
Autre	1	2.86%	0	0.00%	1	1.64%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>35</b>	<b>100.00%</b>	<b>26</b>	<b>100.00%</b>	<b>61</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	3		0		3	

**Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type de mesure principale**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	0	0.00%	1	4.00%	1	1.59%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	17	44.74%	9	36.00%	26	41.27%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	2	5.26%	0	0.00%	2	3.17%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	16	42.11%	9	36.00%	25	39.68%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	2	5.26%	0	0.00%	2	3.17%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	0	0.00%	1	4.00%	1	1.59%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	1	2.63%	3	12.00%	4	6.35%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	1	4.00%	1	1.59%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AED (action éducative à domicile)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre mesure	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Aucune mesure	0	0.00%	1	4.00%	1	1.59%
<b>Ensemble</b>	<b>38</b>	<b>100.00%</b>	<b>25</b>	<b>100.00%</b>	<b>63</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		1		1	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon l'existence d'une action éducative

Action éducative	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Non	27	77.14%	19	79.17%	46	77.97%
AEMO	5	14.29%	4	16.67%	9	15.25%
AED	1	2.86%	0	0.00%	1	1.69%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>33</b>	<b>94.29%</b>	<b>23</b>	<b>95.83%</b>	<b>56</b>	<b>94.92%</b>
Non réponse	5		3		8	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon le type d'accueil

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Hébergement complet	35	100.00%	24	100.00%	59	100.00%
Accueil séquentiel ou modulable : alternance des temps de présence dans la structure et au domicile	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil diversifié : alternance des temps de présence dans différentes structures	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>35</b>	<b>100.00%</b>	<b>24</b>	<b>100.00%</b>	<b>59</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	3		2		5	

Répartition des enfants et adolescents présents au 15/12/2012 selon la principale occupation en journée

Principale occupation	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Etablissement de l'Éducation nationale (public ou privé sous contrat) hors EREA	6	15.79%	8	32.00%	14	22.22%
Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Etablissement scolaire du ministère de l'Agriculture	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Centre de formation d'apprentis (CFA)	2	5.26%	2	8.00%	4	6.35%
Etablissement médico-social, social ou médical	2	5.26%	6	24.00%	8	12.70%
Etablissement lui-même	9	23.68%	0	0.00%	9	14.29%
Par correspondance (avec ou sans soutien de la structure)	1	2.63%	0	0.00%	1	1.59%
Autre lieu de scolarité	1	2.63%	0	0.00%	1	1.59%
En formation ou en stage	7	18.42%	1	4.00%	8	12.70%
En emploi (contrat aidé ou non)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
À la recherche d'un emploi	1	2.63%	0	0.00%	1	1.59%
Autre non scolarisé	9	23.68%	8	32.00%	17	26.98%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>38</b>	<b>100.00%</b>	<b>25</b>	<b>100.00%</b>	<b>63</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		1		1	

Répartition des enfants et adolescents scolarisés présents au 15/12/2012 selon la classe suivie

Classe suivie	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Classe de l'enseignement pré-élémentaire	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Classe de l'enseignement élémentaire	1	6.67%	2	13.33%	3	10.00%
Classe d'inclusion scolaire (CLIS), d'adaptation (CLAD), d'initiation (CLIN) ou autre classe du premier degré	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Premier cycle (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	4	26.67%	4	26.67%	8	26.67%
SEGPA	2	13.33%	0	0.00%	2	6.67%
Second cycle général et technologique (2nde, 1ère générale et 1ère d'adaptation, terminale, BT, BTA...)	2	13.33%	4	26.67%	6	20.00%
Préparation au CAP, CAPA, BEP ou BEPA en 1, 2 ou 3 ans	4	26.67%	3	20.00%	7	23.33%
Préparation au bac professionnel (en 1, 2 ou 3 ans) ou au BMA	1	6.67%	2	13.33%	3	10.00%
Autre classe (ULIS, classe-relais, atelier-relais, DIMA...)	1	6.67%	0	0.00%	1	3.33%
Classe d'enseignement supérieur (BTS, IUT, université...)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre classe	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>15</b>	<b>100.00%</b>	<b>15</b>	<b>100.00%</b>	<b>30</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	23		11		34	

Répartition des enfants et adolescents scolarisés présents au 15/12/2012 selon l'assiduité

Assiduité	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Fréquentation effective	13	61.90%	15	100.00%	28	77.78%
Situation d'absentéisme	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Rupture scolaire	8	38.10%	0	0.00%	8	22.22%
<b>Ensemble</b>	<b>21</b>	<b>100.00%</b>	<b>15</b>	<b>100.00%</b>	<b>36</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	17		11		28	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL

### SORTIES ENFANTS EN 2012

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Internat collectif	17	43.59%	12	48.00%	29	45.31%
Hébergement écarté : chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Hébergement éclaté hors chambre d'hôtel	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Assistant familial	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Pouponnière	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Lieu de vie et d'accueil	22	56.41%	13	52.00%	35	54.69%
Autre	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>39</b>	<b>100.00%</b>	<b>25</b>	<b>100.00%</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le sexe

Sexe	en effectif	en %
Garçons	39	60.94%
Filles	25	39.06%
<b>Ensemble</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon la tranche d'âge

Tranches d'âge	Garçons		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
- de 5 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
5/9 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
10/14 ans	6	15.38%	5	20.00%	11	17.19%
15/19 ans	32	82.05%	18	72.00%	50	78.13%
20 ans et +	1	2.56%	2	8.00%	3	4.69%
<b>Ensemble</b>	<b>39</b>	<b>100.00%</b>	<b>25</b>	<b>100.00%</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

#### Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	10.00	14.00	<b>10 ans</b>
1er quartile	15.00	15.00	<b>15 ans</b>
Médiane	16.00	17.00	<b>16 ans</b>
3ème quartile	17.00	18.00	<b>18 ans</b>
Maximum	20.00	21.00	<b>21 ans</b>
Moyenne	16.00	16.76	<b>16 ans et 4 mois</b>

#### Durée de séjour des enfants et adolescents sortis en 2012

	Garçons	Filles	Ensemble
Minimum	5.00	22.00	<b>5 jours</b>
1er quartile	148.00	171.50	<b>5m et 9j</b>
Médiane	219.00	227.50	<b>7m et 5j</b>
3ème quartile	601.00	581.00	<b>19m et 5j</b>
Maximum	4 259.00	3 117.00	<b>11a et 8m</b>
Moyenne	645.13	564.79	<b>1 an et 8m</b>

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type de mesure avant la sortie**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	1	2.56%	0	0.00%	1	1.56%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	21	53.85%	14	56.00%	35	54.69%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	3	7.69%	2	8.00%	5	7.81%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	7	17.95%	6	24.00%	13	20.31%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	1	2.56%	0	0.00%	1	1.56%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	3	7.69%	0	0.00%	3	4.69%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	0	0.00%	1	4.00%	1	1.56%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	2	8.00%	2	3.13%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	2	5.13%	0	0.00%	2	3.13%
AED (action éducative à domicile)	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre mesure	1	2.56%	0	0.00%	1	1.56%
Aucune mesure	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>Ensemble</b>	<b>39</b>	<b>100.00%</b>	<b>25</b>	<b>100.00%</b>	<b>64</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		0		0	

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le type de mesure principale après la sortie**

Type de mesure	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Pupille de l'Etat	2	5.26%	0	0.00%	2	3.28%
Accueil provisoire de mineurs (AP)	20	52.63%	8	34.78%	28	45.90%
Accueil provisoire de jeunes majeurs (APJM)	1	2.63%	1	4.35%	2	3.28%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance en danger	7	18.42%	6	26.09%	13	21.31%
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE ( DAP)	3	7.89%	0	0.00%	3	4.92%
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Retrait partiel de l'autorité parentale	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Tutelle déferée à l'ASE	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance en danger	0	0.00%	1	4.35%	1	1.64%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de l'enfance délinquante	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Placement direct par le juge au sein d'un établissement ou d'un service au titre de la protection des jeunes majeurs	0	0.00%	1	4.35%	1	1.64%
Placement direct par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
AEMO (action éducative en milieu ouvert)	2	5.26%	1	4.35%	3	4.92%
AED (action éducative à domicile)	1	2.63%		0.00%	1	1.64%
Femmes enceintes et mères isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Accueil d'urgence (de type "5 jours" ou "72h")	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Autre mesure	1	2.63%	0	0.00%	1	1.64%
Aucune mesure	1	2.63%	5	21.74%	6	9.84%
<b>Ensemble</b>	<b>38</b>	<b>100.00%</b>	<b>23</b>	<b>100.00%</b>	<b>61</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	1		2		3	

**Répartition des enfants et adolescents sortis en 2012 selon le lieu de résidence après la sortie**

Lieu de résidence	Garçon		Filles		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Chez les parents	14	37.84%	6	28.57%	20	34.48%
Chez de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance	3	8.11%	0	0.00%	3	5.17%
Dans un logement personnel hors logement accompagné	2	5.41%	3	14.29%	5	8.62%
En logement accompagné (FJT, résidence sociale...)	4	10.81%	1	4.76%	5	8.62%
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence), hébergement de fortune (baraque, squat), hébergement mobile (caravane, péniche), à la rue	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Etablissement de placement relevant du civil (MECS, Foyer de l'enfance...)	7	18.92%	4	19.05%	11	18.97%
Etablissement de placement relevant du pénal (centre éducatif fermé ou renforcé, établissement de placement éducatif)	2	5.41%	0	0.00%	2	3.45%
Chez un assistant familial	2	5.41%	4	19.05%	6	10.34%
En établissement médico-social	1	2.70%	0	0.00%	1	1.72%
En établissement hospitalier	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
En internat scolaire	1	2.70%	1	4.76%	2	3.45%
Autre	1	2.70%	2	9.52%	3	5.17%
<b>Ensemble des répondants</b>	<b>37</b>	<b>100.00%</b>	<b>21</b>	<b>100.00%</b>	<b>58</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	2		4		6	

# ES 2012 : Etablissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale

## LES CLUBS EQUIPE PREVENTION, SERVICES D'AEMO ET D'AED

	Nb de structures interrogées	Répondants	Taux de réponse	Refus
Services pour enfants et adolescents	27	23	85.19%	4

### Répartition des services selon la catégorie

Catégorie	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Ensemble
Service AEMO / AED	1	3	4	7	15
Club équipe prévention	3	1	3	1	8
<b>Ensemble</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>23</b>

### Répartition des services selon le statut

Statut	Club équipe prévention	AEMO / AED	Ensemble
Département	0	1	1
Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	6	10	16
Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	1	4	5
Fondation	1	0	1
<b>Ensemble</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>23</b>

### Activité

	Club équipe prévention	AEMO / AED	Ensemble
Nb personnes suivies	3 314	6 766	10 080
Nb personnes entrées	1 810	5 008	6 818
Nb personnes sorties	1 282	3 870	5 152
Nb journées réalisées	37 608	1 285 588	1 323 196
Nb places urgences dans établissement	0	0	0
Nb places urgences hors établissement	0	1	1
Norme personnes suivies par travailleur social	50	188	238

### Personnel en fonction au cours de l'année 2012

	Club équipe prévention		
	Effectifs	Diplômés	ETP
Personnel de gestion et d'administration	16	16	11.14
Personnel éducatif	66	66	60.87
Médiateur	0	0	0.00
Psychologues ou équivalents	3	3	0.46
Autre type de personnel	10	8	6.38
<b>Ensemble</b>	<b>95</b>	<b>93</b>	<b>78.85</b>

	AEMO / AED		
	Effectifs	Diplômés	ETP
Personnel de gestion et d'administration	83	20	51.22
Personnel éducatif	203	49	201.73
Médiateur	0	0	0.00
Psychologues ou équivalents	30	14	18.87
Autre type de personnel	16	9	13.63
<b>Ensemble</b>	<b>332</b>	<b>92</b>	<b>285.45</b>

### Répartition des personnes suivies au 31/12/2012 selon le sexe

	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Garçons	2 107	63.58%	3 648	54.96%	5 755	57.83%
Filles	1 207	36.42%	2 989	45.04%	4 196	42.17%
<b>Ensemble</b>	<b>3 314</b>	<b>100.00%</b>	<b>6 637</b>	<b>100.00%</b>	<b>9 951</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		27		27	

### Répartition des personnes suivies au 31/12/2012 selon l'âge

	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
moins de 3 ans	0	0.00%	622	9.37%	622	6.26%
de 3 à 5 ans	0	0.00%	779	11.73%	779	7.83%
de 6 à 9 ans	160	4.84%	1 640	24.70%	1 800	18.10%
de 10 à 11 ans	129	3.90%	752	11.33%	881	8.86%
de 12 à 15 ans	1 228	37.17%	1 862	28.04%	3 090	31.07%
de 16 à 17 ans	764	23.12%	890	13.40%	1 654	16.63%
de 18 à 20 ans	359	10.87%	95	1.43%	454	4.57%
de 21 à 24 ans	181	5.48%	0	0.00%	181	1.82%
25 ans et plus	483	14.62%	0	0.00%	483	4.86%
<b>Ensemble</b>	<b>3 304</b>	<b>100.00%</b>	<b>6 640</b>	<b>100.00%</b>	<b>9 944</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	10		126		136	

### Répartition des personnes suivies au 31/12/2012 selon l'occupation en journée

Occupation	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Non scolarisés et moins de 6 ans	0	0.00%	296	16.76%	296	7.84%
Inoccupés et déscolarisés (de 6 ans à moins de 16 ans)	37	1.84%	17	0.96%	54	1.43%
Scolarisés	850	42.29%	1 336	75.65%	2 186	57.88%
En formation professionnelle, en apprentissage ou en stage	144	7.16%	51	2.89%	195	5.16%
En emploi	230	11.44%	4	0.23%	234	6.20%
En recherche d'emploi	439	21.84%	10	0.57%	449	11.89%
Inoccupés (16 ans ou plus)	201	10.00%	36	2.04%	237	6.27%
Hospitalisation ou autre établissement sanitaire	3	0.15%	2	0.11%	5	0.13%
Autre	106	5.27%	14	0.79%	120	3.18%
<b>Ensemble</b>	<b>2010</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 766</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 777</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	1 304		5 000		6 304	

### Répartition des personnes suivies au 31/12/2012 selon l'hébergement ou le logement

Hébergement ou logement	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Logement autonome	491	38.39%	20	0.52%	511	10.03%
En logement accompagné (résidence sociale, FJT...) ou en centre d'hébergement (CHRS, CADA, urgence...)	20	1.56%	9	0.24%	29	0.57%
Chez les parents, de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance (hors famille d'accueil)	476	37.22%	1 474	38.65%	1 950	38.29%
Chez de la famille, des amis ou un tiers digne de confiance	202	15.79%	2 301	60.33%	2 503	49.15%
En famille accueil	16	1.25%	1	0.03%	17	0.33%
En établissement de placement (ASE ou PJJ)	4	0.31%	2	0.05%	6	0.12%
En hébergement de fortune, hébergement mobile, sans-abri	60	4.69%	0	0.00%	60	1.18%
Autre	10	0.78%	7	0.18%	17	0.33%
<b>Ensemble</b>	<b>1279</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 814</b>	<b>100.00%</b>	<b>5 093</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	2 035		2 952		4 987	



### Répartition des personnes suivies au 31/12/2012 selon l'ancienneté du suivi

Ancienneté	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
moins de 6 mois	245	14.02%	943	18.78%	1 188	17.55%
de 6 mois à 1an	460	26.32%	1 378	27.45%	1 838	27.16%
de 1 à 2 ans	596	34.10%	1 612	32.11%	2 208	32.62%
de 2 à 3 ans	257	14.70%	611	12.17%	868	12.83%
3 ans et plus	190	10.87%	476	9.48%	666	9.84%
<b>Ensemble</b>	<b>1748</b>	<b>100.00%</b>	<b>5 020</b>	<b>100.00%</b>	<b>6 768</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	1 566		1 746		3 312	

### Répartition des personnes suivies au 31/12/2012 selon le type de suivi

Type de suivi	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
AEMO	0	0.00%	4 764	79.11%	4 764	58.30%
<i>dont AEMO renforcée</i>	0	0.00%	1 023	16.99%	1 023	12.52%
AED	0	0.00%	1 258	20.89%	1 258	15.40%
<i>dont AED renforcée</i>	0	0.00%	207	3.44%	207	2.53%
Prévention spécialisée	2149	100.00%	0	0.00%	2 149	26.30%
<b>Ensemble</b>	<b>2149</b>	<b>100.00%</b>	<b>6 022</b>	<b>100.00%</b>	<b>8171</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	1 165		744		1 909	

### Répartition des personnes suivies au 31/12/2012 selon l'origine du premier contact

Origine	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Contact de rue	966	47.03%	0	0.00%	966	14.27%
Réseau informel	470	22.88%	0	0.00%	470	6.94%
Réseau institutionnel	618	30.09%	0	0.00%	618	9.13%
<i>dont Éducation nationale</i>	57	9.22%	0	0.00%	57	0.84%
<i>dont Ministère Justice</i>	12	1.94%	0	0.00%	12	0.18%
<i>dont Conseil général</i>	126	20.39%	23	0.46%	149	2.20%
<i>dont mairie, agglomération...</i>	20	3.24%	0	0.00%	20	0.30%
<b>Ensemble</b>	<b>2054</b>	<b>100.00%</b>	<b>23</b>	<b>0.46%</b>	<b>2 123</b>	<b>31.37%</b>
Non réponse	1 260		6 743		6 763	

### Répartition des personnes sorties en 2012 selon le sexe

	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Filles	1110	86.58%	1 661	53.70%	2 771	63.34%
Garçons	172	13.42%	1 432	46.30%	1 604	36.66%
<b>Ensemble</b>	<b>1282</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 093</b>	<b>100.00%</b>	<b>4 375</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	0		777		777	

### Répartition des personnes sorties en 2012 selon l'âge

	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
moins de 3 ans	0	0.00%	192	6.21%	192	4.40%
de 3 à 5 ans	0	0.00%	399	12.90%	399	9.14%
de 6 à 9 ans	3	0.24%	600	19.40%	603	13.81%
de 10 à 11 ans	32	2.52%	359	11.61%	391	8.96%
de 12 à 15 ans	867	68.16%	884	28.58%	1 751	40.11%
de 16 à 17 ans	164	12.89%	530	17.14%	694	15.90%
de 18 à 20 ans	52	4.09%	129	4.17%	181	4.15%
de 21 à 24 ans	136	10.69%	0	0.00%	136	3.12%
25 ans et plus	18	1.42%	0	0.00%	18	0.41%
<b>Ensemble</b>	<b>1272</b>	<b>100.00%</b>	<b>3093</b>	<b>100.00%</b>	<b>4 365</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	10		777		787	

Répartition des personnes sorties en 2012 selon la durée du suivi

	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
moins de 6 mois	1 017	80.33%	624	20.17%	1 641	37.65%
de 6 mois à 1an	48	3.79%	464	15.00%	512	11.75%
de 1 à 2 ans	72	5.69%	1 110	35.89%	1 182	27.12%
de 2 à 3 ans	61	4.82%	493	15.94%	554	12.71%
3 ans et plus	68	5.37%	402	13.00%	470	10.78%
<b>Ensemble</b>	<b>1 266</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 093</b>	<b>100.00%</b>	<b>4 359</b>	<b>100.00%</b>
Non réponse	16		777		793	

Répartition des enfants inscrits sur liste d'attente au 31/12/2012 selon l'ancienneté

	Club équipe prévention		AEMO / AED		Ensemble	
	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
Depuis moins d'1 mois	0		31	29.81%	31	29.81%
Depuis 1 à moins de 3 mois	0		67	64.42%	67	64.42%
Depuis 3 mois ou plus	0		6	5.77%	6	5.77%
<b>Ensemble</b>	<b>0</b>		<b>104</b>	<b>100.00%</b>	<b>104</b>	<b>100.00%</b>
Services non répondant	7		9		16	

## **LES CENTRES D'HEBERGEMENT**

### **Les centres maternels**

Conçus pour éviter les abandons d'enfants, les établissements d'accueil mère-enfant hébergent les femmes enceintes et les mères isolées accompagnées de leurs enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique. L'hébergement dans le centre permet aux mères de bénéficier pendant leur séjour d'une formation professionnelle adaptée, de rechercher ou d'exercer un emploi.

L'admission est prononcée par le président du conseil départemental, pour une prise en charge de six mois, renouvelable sur une durée maximum de trois ans.

Les établissements d'accueil mère-enfant peuvent être autonomes et s'appellent alors centres maternels. Les centres maternels peuvent être sections de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), ce qui suppose une convention passée entre les CHRS et les conseils départementaux pour le financement. Les centres maternels sont décrits dans l'Info Statistique - Dossier n°25 relatif aux établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale.

Les établissements d'accueil mère-enfant sont autorisés par le président du conseil départemental ou conjointement par le président du conseil départemental et le préfet de département (au nom du ministère de la Justice).

### **Les pouponnières à caractère social**

Les pouponnières à caractère social ont pour objet de garder jour et nuit les enfants de moins de trois ans accomplis qui ne peuvent ni rester au sein de leur famille ni bénéficier d'un placement familial surveillé et dont l'état de santé ne nécessite pas de soins médicaux.

Les enfants sont confiés par le service départemental de l'aide sociale à l'enfance ou par le juge des enfants, dans le cadre d'une protection administrative ou d'une protection judiciaire au titre de l'enfance en danger (article 375 du Code civil).

Les pouponnières à caractère social sont généralement gérées par le département, directement ou sous forme d'établissement public. Elles sont souvent rattachées à un foyer de l'enfance, dont elles constituent une section. Dans ce dernier cas, elles ne sont pas comptabilisées dans ce chapitre, mais dans celui concernant les foyers de l'enfance.

Les pouponnières à caractère social sont autorisées par le président du conseil départemental et, plus rarement, conjointement par le président du conseil départemental et le préfet de département (au nom du ministère de la Justice). Pour accueillir des enfants placés directement par le juge, les établissements peuvent également être habilités « Justice » par le préfet. Certains établissements sont également conventionnés par la Sécurité sociale, principalement pour accueillir des jeunes présentant des troubles du comportement.

## **Les maisons d'enfants à caractère social**

Les maisons d'enfants à caractère social (MECS) accueillent pour des séjours de durée variable, des enfants et jeunes majeurs dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants.

Les enfants sont confiés par le service départemental de l'aide sociale à l'enfance ou par le juge des enfants, dans le cadre d'une protection administrative ou d'une protection judiciaire – au titre de l'enfance en danger (article 375 du Code civil) ou au titre de l'enfance délinquante (ordonnance du 2 février 1945).

Les prestations assurées par les MECS sont de plus en plus comparables à celles proposées par les foyers de l'enfance : à côté de leur mission traditionnelle d'accueil long, ces structures assurent un accueil d'urgence des mineurs. Cependant, les MECS sont communément gérées par des associations ou autres organismes privés à but non lucratif, là où les foyers de l'enfance sont départementaux.

Les MECS sont autorisées par le président du conseil départemental ou conjointement par le président du conseil départemental et le préfet de département (au nom du ministère de la Justice). Une convention d'habilitation au titre de l'aide sociale à l'enfance est signée entre le responsable de l'organisme gestionnaire et le président du conseil départemental. Pour accueillir des enfants placés directement par le juge, les établissements peuvent également être habilités « Justice » par le préfet. Certains établissements sont également conventionnés par la Sécurité sociale, principalement pour accueillir des jeunes présentant des troubles du comportement.

## **Les foyers de l'enfance**

Les foyers départementaux de l'enfance accueillent, à tout moment, les mineurs en situation difficile nécessitant une aide d'urgence. Ils ont pour mission d'observer et d'évaluer les enfants durant leur séjour, afin d'amorcer un travail éducatif avec les enfants et les parents et de préparer leur orientation (retour à la famille, placement en famille d'accueil, placement en établissement, adoption).

Les enfants sont confiés par le service départemental de l'aide sociale à l'enfance ou par le juge des enfants, dans le cadre d'une protection administrative ou d'une protection judiciaire – au titre de l'enfance en danger (article 375 du Code civil) ou au titre de l'enfance délinquante (ordonnance du 2 février 1945).

Si à l'origine les foyers de l'enfance avaient pour vocation d'assurer une mission d'accueil d'urgence, ils développent depuis quelques années, un service d'hébergement pouvant s'inscrire dans la durée.

En général, les foyers de l'enfance sont gérés par le département, directement ou sous forme d'établissement public. Ils peuvent regrouper la pouponnière à caractère social du département, ainsi qu'une section d'accueil mère-enfant.

Les foyers de l'enfance sont autorisés par le président du conseil départemental et, plus rarement, conjointement par le président du conseil départemental et le préfet de département (au nom du ministère de la Justice). Pour accueillir des enfants placés directement par le juge, les établissements peuvent également être habilités « Justice » par le préfet. Certains établissements sont également conventionnés par la Sécurité sociale, principalement pour accueillir des jeunes présentant des troubles du comportement.

## **Les lieux de vie et d'accueil**

Les lieux de vie et d'accueil (LVA) sont des structures d'accueil non traditionnelles qui offrent une prise en charge de type familial. Autour d'un ou plusieurs permanents éducatifs, ils accueillent au moins trois et au plus sept personnes (dix par dérogation, seulement si les personnes accueillies sont réparties dans deux unités de vie individualisées ne dépassant pas sept personnes chacune).

Par un accompagnement continu et quotidien, ils visent à favoriser l'insertion sociale des personnes accueillies. À l'égard des mineurs qui leur sont confiés, les lieux de vie et d'accueil exercent également une mission d'éducation, de protection et de surveillance.

Les publics des lieux de vie et d'accueil sont multiples : enfants et jeunes majeurs bénéficiaires d'une protection administrative ou judiciaire, mineurs ou majeurs présentant des troubles psychiques, mineurs ou majeurs handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation, personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale. Cependant, les LVA ne peuvent qu'exceptionnellement accueillir plusieurs de ces publics sur un même site.

L'enquête ES ne prend en compte que les LVA accueillant des enfants confiés par le service départemental de l'aide sociale à l'enfance ou par le juge des enfants, dans le cadre d'une protection administrative ou d'une protection judiciaire – au titre de l'enfance en danger (article 375 du Code civil) ou au titre de l'enfance délinquante (ordonnance du 2 février 1945).

Ces lieux de vie et d'accueil sont autorisés conjointement par le président du conseil départemental et le préfet de département (au nom du ministère de la Justice). Une convention d'habilitation au titre de l'aide sociale à l'enfance est signée entre le responsable de l'organisme gestionnaire et le président du conseil départemental. Pour accueillir des enfants placés directement par le juge, les établissements peuvent également être habilités « Justice » par le préfet.

## **Les services AEMO et AED**

Les services AEMO et AED ont pour objet de suivre à domicile des mineurs et leur famille, de leur apporter un soutien éducatif et psychologique, afin de surmonter les difficultés matérielles ou morales qu'ils rencontrent, d'accompagner les parents dans le développement de leurs capacités parentales.

Les mesures de suivi sont de deux types :

- l'action éducative en milieu ouvert (AEMO) est une mesure contrainte prononcée par le juge des enfants si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ;

- l'action éducative à domicile (AED) intervient à la demande, ou avec l'accord, d'un ou des parents, lorsque la santé de celui-ci, sa sécurité, son entretien ou son éducation l'exigent. L'AED a, notamment, pour objet de rétablir le dialogue entre le jeune et sa famille, de restituer aux parents leur autorité et de proposer au jeune des centres d'intérêt.

L'action éducative permet, chaque fois qu'il est possible, de maintenir le mineur dans son milieu de vie habituel. Si nécessaire, le service peut assurer un hébergement exceptionnel ou périodique au mineur, à condition d'être habilité spécifiquement à cet effet.

Les services AEMO et AED sont autorisés par le président du conseil départemental ou conjointement par le président du conseil départemental et le préfet de département (au nom du ministère de la Justice).